

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2037 - MARDI 17 JUIN 2014

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Le suspense reste toujours entier

La session ordinaire de mars s'est clôturée dimanche à l'hémicycle du Palais du peuple sans que le gouvernement de cohésion nationale ne soit investi. Les présidents des deux chambres législatives n'ont été qu'évasifs sur la question, l'abordant sur le bout des lèvres. Dans les cercles politiques, personne n'est au faite de l'information qui paraît verrouillée. L'actuel Premier ministre lui-même, entend-on dire, ne sait pas s'il sera maintenu ou pas à son poste. Des indiscretions recueillies en haut lieu font état de la révision plus d'une fois des listes transmises au chef de l'État, tant du côté de la majorité que de l'opposition dite républicaine sur fond des noms biffés obligeant les deux camps à revoir leurs copies. À cette allure, pense-t-on, la situation risque de perdurer davantage. Peut-être que la session extraordinaire qui s'annonce pourra constituer le déclic tant attendu. [Page 12](#)



Matata Ponyo et quelques membres de son équipe

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE L'ÉQUATEUR

Le gouvernement sur le point de lever la mesure de suspension



Siège de l'Assemblée provinciale de l'Équateur

Après plusieurs mois d'inactivité due à la mesure de suspension qui l'avait frappée, l'Assemblée provinciale de l'Équateur est en passe de reprendre du service. C'est ce qui ressort d'une réunion que le ministre de l'Intérieur, Richard Muyej, a eu lundi avec les députés nationaux originaires de l'Équateur et les députés provinciaux de cette province. Après avoir reçu les doléances que ses interlocuteurs lui ont exprimées en rapport avec ce dossier, Richard Muyej leur a rassuré de la reprise dans les jours à venir des travaux au sein de cet organe délibérant, mais que cela sera décidé lors du prochain conseil des ministres.

Les travaux de l'Assemblée provinciale de l'Équateur avaient été suspendus par l'autorité de tutelle au mois d'avril dernier afin de parer à une crise en gestation sur fond de deux courants antagonistes se disputant le leadership de la province.

FORMATION

Un atelier national sur le paiement pour les services environnementaux

Organisés par la coordination du Programme d'investissement pour la forêt (PIF), les travaux de l'atelier national de formation sur la thématique portant paiement pour les services environnementaux a ouvert ses portes le 16 juin au centre catholique Nganda. La rencontre permettra aux participants venus aussi bien

du secteur public et privé que de la société civile de partager les expériences et les informations spécifiques sur la conception et la mise en œuvre de ce mécanisme de financement. Pendant deux jours, soit du 16 au 17 juin, les participants vont non seulement être éclairés sur les forces et les faiblesses de ce dis-

positif de financement mais aussi sur des mesures d'applicabilité dans le cadre des mécanismes des projets FIP visant à améliorer la fourniture des services environnementaux indirects afin d'instaurer une relation réciproque entre les fournisseurs de services et leurs utilisateurs. [Page 12](#)

MUSIQUE

« Nzimbu project », bientôt un album

Le concept se veut un pont musical lancé entre les rives des deux Congo. Le projet musical rassemble trois générations et trois timbres de voix qui s'unissent, puisant leurs sources dans l'Afrique profonde mais également dans l'Afrique d'aujourd'hui, bien ancrée dans la réalité urbaine des grandes

villes. Une rencontre acoustique et émouvante en perspective entre le piano de Ray Lema, la voix de Ballou Canta, les percussions de Fredy Massamba et la guitare de Rodrigo Viana. Les trois virtuoses seront en studio début août à Paris pour matérialiser le projet.

Le projet « Nzimbu » a été pré-

senté pour la première fois au « Festival de la Voix » dans la Cathédrale de Calvi le 14 septembre 2013.

Les membres du « Nzimbu project » étaient également en concert exceptionnel au New Morning en hommage à Aimé Césaire, le 12 décembre 2013.

[Page 13](#)

V.CLUB

Des matchs amicaux en vue contre Kabuscorp d'Angola et Mounana du Gabon

Les rencontres amicales contre le club angolais et la formation gabonaise entreraient dans le cadre de la préparation de la manche retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. V.Club accueillera le 27 juillet à Kinshasa les Soudanais d'Al Hilal d'Omdurman avant d'être reçu au Caire par Zamalek le 8 août. Le club kinois jouera son dernier match de la phase des poules contre TP Mazembe de Lubumbashi le 24 août à Kinshasa.

Signalons, par ailleurs, que le comité de coordination des Dauphins Noirs a sanctionné deux joueurs suite à leur comportement indiscipliné récurrent. Il s'agit du défenseur central Thierry Kasereka, victime d'un accident récent de circulation, et du milieu de terrain Héritier Luvumbu Nzinga qui aurait affiché une attitude irrespectueuse à l'égard de l'entraîneur principal Florent Ibenge. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Exemplaires

Si il est impossible, dans un régime démocratique, de réduire au silence les tenants des positions extrêmes – sauf, bien sûr, si ceux-ci menacent l'État de droit –, il est possible en revanche de démontrer l'inanité de leurs positions. Il suffit pour cela de faire en sorte que les élections à l'occasion desquelles les citoyens expriment leur volonté soient exemplaires.

Exemplaires, c'est-à-dire organisées de telle façon qu'à la date du scrutin les électrices et les électeurs puissent se rendre sans crainte dans les bureaux de vote, y trouvent les bulletins qui leur permettront d'exprimer librement leur choix, soient en mesure de présenter leurs cartes électorales aux scrutateurs présents, apposent leur signature sur les registres, et assistent s'ils le veulent au dépouillement. Bref, et pour résumer le processus complexe sur lequel repose notre démocratie, qu'ils soient tous assurés, où qu'ils vivent, que leur liberté de vote sera pleinement respectée.

À un peu plus d'un mois des élections qui nous permettront de choisir les femmes et les hommes chargés de gérer les collectivités locales, il n'est pas inutile de rappeler cette donnée de base. Et de souligner l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir tant par les pouvoirs publics que par les tenants des partis politiques, acteurs incontournables du processus, afin que ce scrutin soit exemplaire.

Aux premiers – les représentants de l'État – revient la lourde tâche de veiller à ce que tous les documents nécessaires pour la bonne tenue du scrutin soient présents à l'heure dite dans les bureaux de vote. Aux seconds – les représentants des partis – incombe la mission tout aussi fondamentale de mobiliser leurs troupes afin d'expliquer aux simples citoyens pourquoi leur vote est important. Les uns comme les autres ont un rôle essentiel à jouer dans la bonne tenue du scrutin et tous doivent s'en convaincre tant qu'il en est temps.

Premières d'une longue série, les élections locales qui se dérouleront au mois de juillet permettront, en effet, de voir si la mécanique électorale est bien rodée. Elles auront donc valeur de test pour notre jeune démocratie et méritent à ce titre toute notre attention.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Mouvement Congo uni devient un parti politique

Créé en 2005 en tant qu'association, le Mouvement Congo uni (MCU) est devenu un parti politique. Il est dirigé par Purhence Pominoko Etoula, conseiller municipal de Brazzaville et ancien membre du Parti congolais du travail (PCT).

Le MCU a effectué sa sortie officielle le 14 juin au Palais des congrès de Brazzaville. Parti républicain, comme le proclame son président fondateur, le MCU place les hommes au centre de ses actions. L'État doit être contrôlé par les citoyens à travers leurs représentants au niveau des assemblées nationale et locale, a déclaré Purhence Pominoko Etoula.

Le MCU se propose d'être un espace d'échanges d'idées et de débats fructueux contribuant à la consolidation de la paix et à l'édification de la démocratie. Il est déjà implanté dans plusieurs départements du Congo. Ce

mouvement tire cet avantage, a-t-il expliqué, du fait qu'il était une association avant de devenir un parti politique. Le parti est ouvert à tous les Congolais épris de paix, désireux de maintenir un climat de sérénité et animés du désir ardent de voir la démocratie congolaise avancer en promouvant l'unité, la justice et la solidarité nationale, comme l'indique la devise du mouvement.

Au cours de son intervention, le président fondateur du MCU a évoqué la consolidation du processus démocratique au Congo, l'ancrage de son mouvement et le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Pour ce qui du premier point, le président du MCU a déclaré que son parti, bien que n'ayant pas pris part à la concertation politique de Dolisie, souhaitait que toutes les recommandations prises à ces assises soient entièrement appliquées en vue d'ennoblir le processus électoral au Congo. En ce qui concerne l'appartenance de

son mouvement à une famille politique, il a souligné que, pour l'heure, son parti se préoccupait de l'installation de ses structures sur l'ensemble du territoire national. Le moment venu, a-t-il ajouté, le MCU définira son ancrage politique. À propos du débat sur le changement de la Constitution, il a indiqué qu'avant de se prononcer, le parti attendait les résultats de l'analyse en profondeur que mènera la cellule juridique de l'organisation sur ce sujet. Le MCU, a dit le président fondateur, proposera rapidement son point de vue sur cette question d'intérêt national qui défraie l'actualité. À la fin de la cérémonie de sortie officielle, les instances du parti ont été présentées au public, à savoir : un bureau exécutif national de quinze membres, dirigé par Purhence Pominoko Etoula, et une commission nationale de contrôle et d'évaluation de sept membres, présidée par Gabriel Adoulu.

Roger Ngombé

MCDDI

Guy Brice Parfait Kolelas : « Oui, nous sommes comptables du recensement. Mais... »

À la faveur d'une ronde débutée le 14 juin à Brazzaville dans les arrondissements 1 Makélékélé et 7 Mfilou, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a, par l'entremise de son Secrétaire général Guy Brice Parfait Kolelas, apporté des réponses aux questions qui hantent les esprits des militants sur certains sujets du moment.

Après avoir écouté les préoccupations des uns et des autres, le Secrétaire général de cette formation politique a édifié l'opinion notamment sur le Recensement administratif spécial, sur le débat autour de la Constitution du 20 janvier 2002 et sur l'organisation au sein du parti.

Concernant le Recensement administratif spécial, Guy Brice Parfait Kolelas a tout d'abord rappelé aux militants que celui-ci a été fait de façon consensuelle dans toutes les circonscriptions,

dans toutes les commissions. « Le MCDDI a pris part à toutes ses structures. Il a envoyé des émissaires dans les commissions. Nous avons donc été partie prenante au processus. Mais à la fin, nous sommes surpris des résultats. C'est sans doute que nous mêmes n'avons pas fait correctement notre travail », a-t-il déclaré. « Mais le problème aujourd'hui n'est pas à ce niveau », a-t-il poursuivi. Pour lui, que le Recensement administratif spécial se soit bien déroulé ou pas, là n'est pas le problème. La grande préoccupation à l'heure actuelle est la mise en place du bulletin unique.

Et de préciser : « Nous posons un problème de principe. Oui nous sommes comptables du recensement mais mettons un bulletin unique et cela fera taire beaucoup de choses. » À ce propos, a-t-il ajouté, « nous avons déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale portant modification de la loi électorale où nous posons clairement ces principes ; celle-ci a été jugée

acceptable et on attend ». Quant au débat sur la Constitution, le Secrétaire général a fait savoir à ses militants que pour le moment, cette question n'était pas encore à l'ordre du jour : « Pour nous c'est avant tout le problème électorale qui nous intéresse. Nous allons au congrès et nous avons des structures qui décident. Pour le moment chacun est libre d'en parler. La décision du parti sortira du congrès. »

À la question de savoir s'il leur avait été demandé de se prononcer sur cette question, au Parti congolais du travail (PCT), qui, a-t-il fait savoir, ne les a pas encore saisis sur cette question, Guy Brice Parfait Kolelas a rétorqué : « Eh bien, nous convoquerons une session extraordinaire du comité national pour décider. » Après Makélékélé et Mfilou, le Secrétaire général du MCDDI poursuivra sa ronde dans d'autres arrondissements de la capitale.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Alexandre Gandou : « L'emprunt obligataire du FAGACE est une expérience unique dont il faut souhaiter le succès »

Après le lancement, le 5 juin à Brazzaville, de l'emprunt obligataire par le FAGACE, l'ancien président de la Cosumaf, a accordé une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville. Tout en levant quelques zones d'ombre de l'opération, Alexandre Gandou pense que cette action mérite un soutien pour faire école dans le marché financier sous-régional.

Les Dépêches de Brazzaville : Deux opérations d'emprunt obligataire d'un montant global de 75 milliards FCFA se déroulent actuellement sur le marché financier de la CEMAC. Elles vont profiter respectivement au Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) pour 40 milliards et à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDÉAC) pour un montant de 35 milliards. Quelle est la portée de cette action ?

Alexandre Gandou : Le marché financier de l'Afrique centrale va connaître au cours du premier semestre de l'année 2014 une animation de son compartiment obligataire grâce à la Société de Bourse « La Financière » qui a obtenu deux visas de la COSUMAF (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale) l'autorisant à solliciter l'épargne régionale à travers ces deux opérations. La portée de cet événement est considérable en ce qu'il se produit au Congo par l'entremise d'une société de bourse privée de droit congolais, non adossée à une institution financière. C'est une expérience unique dont il faut souhaiter le succès pour qu'elle enseigne à d'autres émetteurs, privés ou publics, qu'il est possible de croire et de s'appuyer sur des compétences locales, pour moderniser nos modes de financement et assouvir nos ambitions de croissance.

LDB : Outre la Financière, Quels sont les différents intervenants sur cette opération de levée de capitaux ?

AG : Selon la réglementation du marché financier, seul un intermédiaire en bourse, La Financière notamment, est habilité à accompagner les entreprises publiques ou privées dans la recherche de nouvelles sources de financement, en organisant leur collecte sur le marché primaire. Ce rôle est fondamental et crucial. Faute de quoi, le marché financier ne peut fonctionner. Dès lors, on comprend encore mieux l'apport de la « La Financière » dans l'animation dudit marché financier de la CEMAC. Mais, en dehors de la société de bourse, il existe d'autres intervenants parmi lesquels les émetteurs. Ce sont, en l'occurrence, toutes les entreprises privées ou publiques ainsi que les États et leurs démembrés. Ces



agents économiques interviennent sur le marché primaire en proposant des obligations à l'achat. Ils peuvent aussi intervenir sur le marché secondaire en procédant au rachat de ces titres.

LDB : Un rôle important semble être joué par les États dans l'animation du marché financier depuis quelques années. Les résultats sont-ils rassurants ?

AG : Au début des années 2000, les États de la CEMAC ont volontairement fait le choix de ne plus recourir au financement monétaire de leurs budgets qui consistait à recevoir de la Banque des États de l'Afrique Centrale, au titre des avances en compte courant, l'équivalent de 20% du total du budget de l'année écoulée. Et, sur le marché financier, ces États jouent pleinement leur rôle d'aiguillon en émettant des titres publics. Par exemple l'État du Gabon a été le premier à lancer avec succès une opération d'emprunt obligataire de 82 milliards en 2008. Aucun incident de paiement n'a été observé et aujourd'hui cette dette a été totalement remboursée. L'État du Tchad a sollicité le marché en deux occasions en émettant des emprunts obligataires d'un montant de 100 milliards en 2011 et 85 milliards en 2013. Les fonds ainsi levés ont eu pour objectif principal le développement de l'économie dans la vision du président Idriss Deby Ito qui veut une transformation du pays à l'horizon 2025, avec notamment la construction d'un centre d'affaires à N'Djamena et la création de plusieurs édifices modernes regroupés au sein d'une cité internationale des affaires au cœur de la ville. Enfin, l'État du Cameroun, quant à lui, a fait appel au marché financier régional de manière importante et récurrente. En décembre 2010, il a lancé un emprunt obligataire de 200 milliards pour une durée de

cinquans avec un rendement de 5,6% net par an.

LDB : Qu'en est-il des autres intervenants ? Quel est leur rôle dans cette opération de levée de capitaux ?

AG : Précisons qu'il s'agit principalement des investisseurs institutionnels tels que les banques, caisses de retraite, caisses de dépôts de consignation et compagnies d'assurances. Lors du lancement des emprunts obligataires, sur le compartiment primaire du marché financier, ces intervenants souscrivent en achetant les titres. Certains de ces acteurs assurent la liquidité du marché financier en se portant vendeurs ou acheteurs pour leur propre compte et contribuent de la sorte à l'animation du marché. Enfin, dans cette catégorie d'investisseurs, on trouve également les personnes physiques qui achètent les obligations sur le marché primaire et achètent et vendent des obligations sur le marché secondaire. La Bourse régionale des valeurs mobilières et la COSUMAF sont également des acteurs importants. La première étudie et décide de l'admission des sociétés à la côte et gère le système de cotation, puis diffuse les informations concernant les transactions. Quant à la COSUMAF, c'est le gendarme de la Bourse. Elle veille à la protection de l'épargne investie. Elle surveille le bon fonctionnement du marché financier.

LDB : Pour lever ces capitaux, il a été fait appel à la technique de l'appel public à l'épargne. Quelles sont les formalités relatives à cette technique ?

AG : La technique de l'appel public à l'épargne n'est rien d'autre que la recherche des capitaux par un émetteur en utilisant soit la publicité, soit en offrant ses titres (actions ou obligations) à des investisseurs au-delà d'un cercle d'une centaine d'investis-

seurs, soit en optant d'introduire ces titres financiers sur la côte officielle d'une bourse de valeurs mobilières. Dans chacune de ces hypothèses, on qualifie cette mobilisation des ressources, de technique d'appel public à l'épargne. Elle est très encadrée par l'autorité du marché financier pour protéger l'épargne. Cette autorité doit délivrer un visa en s'assurant que l'information financière soumise au marché financier pour le convaincre de lui faire confiance en mettant à sa disposition les capitaux demandés, que cette information-là est claire, sincère et de bonne qualité. C'est en quelque sorte, le contrat moral entre le demandeur des capitaux et les offreurs des capitaux.

LDB : Le FAGACE n'est-il pas un émetteur étranger peu connu des citoyens de la zone CEMAC ? Son intervention ne va-t-elle pas provoquer une fuite des capitaux au profit des ressortissants de la zone UMOA ?

AG : Le FAGACE dont le siège est à Cotonou, au Bénin, est un établissement public international à caractère économique et financier, doté d'un capital social de 350 milliards de francs CFA. Le FAGACE a introduit auprès du régulateur régional (la COSUMAF), par l'entremise de la société de bourse La Financière du Congo (LFC) une demande de levée de fonds d'un montant de 40 milliards francs CFA. Les fonds ainsi collectés serviraient prioritairement et totalement aux opérateurs économiques de la zone CEMAC. De plus, dans la géographie du capital du FAGACE figurent déjà quatre pays membres de la CEMAC (le Congo, le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique). Une démarche d'adhésion est actuellement conduite pour faire entrer les États du Gabon et de la Guinée Équatoriale dans le capital du FAGACE. Enfin le FAGACE, au moyen de son activité principal d'octroi de garantie à des opérations d'emprunt obligataire sur le marché financier de l'UMOA, a rendu possible le succès de la levée de fonds d'un montant global de mille milliards de francs CFA. Au regard des arguments présentés, le FAGACE est un émetteur qui est en droit d'intervenir sur le marché régional. C'est ainsi que le Comité monétaire de l'UMAC a donné son accord pour qu'il soit autorisé à faire appel à l'épargne régionale pour assouvir son ambition de croissance.

LDB : Cela dit, quels sont les avantages pour l'émetteur de recourir à ce type de financement ?

AG : Sans se perdre dans des explications érudites et d'initiés, on peut d'ores et déjà dire que le recours à des emprunts obligataires permet d'accéder à des sources de financement complémentaires aux prêts bancaires classiques. De plus, l'émetteur dispose de ces fonds sur une longue période et peut les rembourser d'une manière échelonnée. Au regard de l'avantage relatif à la

levée des capitaux, on peut aujourd'hui donner raison aux chefs d'États de la CEMAC qui s'étaient appuyés sur cette raison pour affirmer leur volonté politique de diversifier le secteur financier en lui dotant d'un marché financier régional. Depuis sa création en 2003 et le lancement effectif de la première opération d'emprunt obligataire en 2007 par l'État du Gabon, le marché financier régional dans son ensemble a rendu possible une levée de capitaux qui se chiffre à près de 1000 milliards francs CFA. Un deuxième avantage est l'obtention de la baisse des taux d'intérêt débiteurs. Les ressources financières mobilisées par le canal du marché financier n'ont pas coûté plus de 7%. Certains clients possédant une bonne signature ont trouvé des fonds à 4,75%. Enfin, la transparence, la notoriété, l'évaluation de l'entreprise sont les autres avantages attribués à la sollicitation du marché financier par emprunt obligataire.

LDB : Quelles sont, en dépit de tous ces avantages, les limites auxquelles le financement des investissements par emprunts obligataires pourrait se confronter dans la zone CEMAC que vous connaissez si bien ?

AG : Le développement du marché financier à travers un accroissement des emprunts obligataires va être confronté à un ensemble de contraintes. Sans les citer toutes, je pourrais évoquer l'insuffisance culturelle financière des investisseurs potentiels, due elle-même à une faible communication. Le développement d'un marché financier passe nécessairement par la compréhension par les investisseurs et les émetteurs de l'ensemble de ses mécanismes et de ses avantages. Leur méconnaissance est un facteur de blocage. La coexistence de deux places boursières dans la zone CEMAC implique aussi des contraintes qui freinent sérieusement le développement du marché financier régional. De même que l'inexistence d'une courbe de rendement. L'examen de taux d'intérêt sur le marché financier régional montre une insuffisante hiérarchisation des coupons, des durées qui soient établies en fonction du risque et de la qualité des signatures. Cette situation montre l'absence d'un taux d'intérêt de référence qui servirait de « benchmark » pour former les autres taux d'intérêts. En outre, on constate une inadéquation entre la maturité des emprunts obligataires (3 à 7 ans) et la rentabilité des projets d'infrastructure (10 ans et plus). Beaucoup de contraintes répertoriées trouveront une solution, si l'on met en place un marché financier régional véritablement intégré, comme le proclame la volonté d'intégration mainte fois réaffirmée par les chefs d'États de la CEMAC.

Propos recueillis par Thierry Nougou et Rock Ngassakys

DÉBAT

« La constitution du 20 janvier 2002 n'est pas intangible », souligne l'Oeil neuf

Réflexions sur la norme juridique suprême au Congo-Brazzaville : la Constitution du 20 janvier 2002 est-elle révisable ? La problématique était au centre des échanges que le cercle de réflexion l'Oeil neuf, coordonné par Jean Didier Elongo, a eus, le 13 juin à Brazzaville, avec un groupe d'étudiants en droit.

« La constitution bien que texte fondamental n'est pas immuable. Elle a prévu les mécanismes de sa révision. Etant le texte fondateur de tout État, la constitution se doit ainsi de régler les problèmes juridiques et politiques qui se posent à une nation, à un moment pré-

cis de son histoire », a souligné, Jean Didier Elongo alors que l'autre conférencier, Henri Marcellin Dzouma-Nguelet, lui, s'est focalisé sur les problèmes théoriques liés à la révision de la constitution, partant du principe de la révision et du statut du pouvoir de révision. Le conférencier a également mis l'accent sur la technique juridique de la révision, dans la mise en œuvre de la procédure de révision et les interdictions à la révision. Autant de réflexions soulevées. Et de résumer : « La constitution congolaise de 2002 présente l'apparence d'une constitution rigide, tant dans son ensemble du fait de son caractère écrit, que du point de vue de la procédure de révision. La révision de la constitution à ses exigences et il faut

éviter de la confondre avec l'établissement de la Constitution. Il faut que la Constitution demeure stable pour assurer la sécurité des citoyens, mais elle doit aussi s'adapter aux conditions du moment ». Pour Henri Marcellin Dzouma-Nguelet, « Son existence n'est, en principe, pas limitée dans le temps. C'est à dire qu'elle est faite pour une durée indéterminée par l'organe qui, au sein de l'État, est le titulaire de la souveraineté suprême. En outre, du fait de leur origine et de leur objet, les constitutions sont soumises à l'usure du temps. Ce qui est fait par l'homme doit être défait par lui ».

Selon les participants, le droit autorise la révision, mais par contre, disent-ils, qu'il

n'y a pas de fondamentaux pour changer la Constitution. Ainsi affluaient des points de vue discordants. Certains ont taxé cette démarche de révision, d'escroquerie intellectuelle ou de haute trahison. D'autres ont déclaré que la constitution n'est pas intangible et peut être révisée, voire même changée, car elle doit s'adapter aux exigences nées des évolutions.

Des étudiants peu convaincus

Malgré les arguments développés par les conférenciers, plus de deux tiers des participants ont affiché leur réticence et leur opposition au changement de la Constitution. Cédant à l'idée, certains pensent que la constitution édicte la procédure de révision, excepté les articles mis sous verrous,

notamment les interdictions contenues dans l'article 185.

Cette rencontre a été une occasion de ramener ce débat sur les fondements juridiques, en intéressant les intellectuels venus des différentes facultés de l'Université Marien-Ngouabi, mais aussi des partis politiques tels que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, le Parti Républicain et libéral et le Conseil national de résistance.

En rappel, le cercle de réflexion l'Oeil neuf a été créé en 2008 avec pour objectif de permettre aux intellectuels de tout horizon de se retrouver afin de discuter des questions essentielles qui engagent la vie et le devenir du Congo.

Josiane Mambou Loukoula



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

AVIS DE CONCOURS

RECRUTEMENT DES AGENTS D'ENCADREMENT SUPERIEUR A LA BEAC

La BEAC organise un concours en vue de recruter, après une période de stage probatoire d'une durée n'excédant pas six mois, des Agents d'Encadrement Supérieur pour les métiers statutaires et les métiers d'appui.

Le concours est ouvert exclusivement aux ressortissants des Etats membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), jouissant de leurs droits civiques et âgés de 32 ans au plus au 1^{er} juin 2014. Sont également éligibles, les ressortissants des Etats membres âgés de 35 ans au plus au 1^{er} juin 2014, justifiant d'une expérience professionnelle de haut niveau d'au moins 5 ans dans le métier choisi. Les candidats internes à la BEAC ne sont pas soumis à la limite d'âge.

Les Agents recrutés sont appelés à servir soit à son siège central à Yaoundé (Cameroun), soit dans les Directions Nationales, Agences et Bureaux dans les six Etats membres de la CEMAC. La langue de travail est le français, une bonne connaissance de l'anglais, de l'espagnol ou de l'arabe serait un atout.

METIERS STATUTAIRES :

1	Economie / Econométrie / Statistiques (Ref. BEAC 2014/01) (15 postes)	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum Bac + 4 : Maitrise, Master, DESS ou DEA en économie ou économétrie ou statistiques, Diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou Diplôme d'Etudes Spécialisées en Monnaie, Banque et Finance ou leurs équivalents. - Bonne maitrise des concepts théoriques et des techniques quantitatives. Solide formation en mathématiques pour économistes.
	beac2014.01@adrh-apave.com	

METIERS D'APPUI :

2	Gestion, Finances, Système d'Information Comptable (Ref. BEAC 2014/02) (15 postes)	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum Bac + 4 : Maitrise, Master, DESS ou DEA en Comptabilité – Finance, Banque – Finance, Sciences de gestion option Comptabilité, Maitrise des Sciences et Techniques Comptables Financières (MSTCF) ; Diplôme Supérieur de Comptabilité et Finances ; Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières (DESCF) ; Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) ; Diplôme des grandes écoles de Commerce et de Gestion option Comptabilité, Finances ou Contrôle de Gestion.
	beac2014.02@adrh-apave.com	
3	Juristes (Ref. BEAC 2014/03) (03 postes)	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum un niveau universitaire de 2ème cycle en droit privé : Maîtrise, Master, DEA, DESS avec une spécialisation en droit et contentieux des affaires, en droit bancaire, en droit harmonisé et intégration juridique. A noter que les titulaires d'un DESS ou équivalent devront avoir effectué des études de premier et second cycles universitaires en droit privé.
	beac2014.03@adrh-apave.com	
4	Ingénieur des travaux (Ref. BEAC 2014/04) (01 poste)	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum un niveau de formation universitaire de 2e cycle sanctionné par un diplôme d'une école technique supérieure, d'une école d'ingénieurs ou équivalent. - Maitrise des outils informatiques spécialisés
	beac2014.04@adrh-apave.com	
5	Ingénieur électromécanicien (Ref. BEAC 2014/05) (01 poste)	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum un niveau de formation universitaire de 2e cycle sanctionné par un diplôme d'une école technique supérieure, d'une école d'ingénieurs ou équivalent. - Fournir des copies certifiées conformes des certificats de formation en maintenance obtenus - Maitrise des outils informatiques spécialisés
	beac2014.05@adrh-apave.com	
6	Ingénieur électrotechnicien (Ref. BEAC 2014/06) (01 poste)	<ul style="list-style-type: none"> - Au minimum un niveau de formation universitaire de 2e cycle sanctionné par un diplôme d'une école technique supérieure, d'une école d'ingénieurs ou équivalent. - Fournir des copies certifiées conformes des certificats de formation en maintenance obtenus - Maitrise des outils informatiques spécialisés
	beac2014.06@adrh-apave.com	
7	Informaticien (Ref. BEAC 2014/07) (06 postes)	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise, Master, DEA en Informatique ou diplôme d'ingénieur : spécialités Réseaux & Télécommunication / Sécurité informatique / Architecture des Systèmes d'Information / Maintenance Informatique / Gestion de base de données - Fournir les certifications obtenues via un organisme agréé.
	beac2014.07@adrh-apave.com	
8	Gestion des Ressources Humaines (Ref. BEAC 2014/08) (02 postes)	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum BAC +4 : Maitrise, Master, DESS ou DEA en Gestion option Ressources Humaines ; Master en Management des Ressources Humaines ; Master en Management option Ressources Humaines.
	beac2014.08@adrh-apave.com	
9	Communication (Ref. BEAC 2014/09) (01 poste)	<ul style="list-style-type: none"> - Formation supérieure en école spécialisée en communication, diplôme de niveau Bac +5 en Communication - Bonne maîtrise des outils informatiques spécialisés (infographie) - Bonne maîtrise des techniques de rédaction et de présentation des documents - La justification d'une bonne connaissance dans l'organisation de cérémonies serait un atout.
	beac2014.09@adrh-apave.com	

NB. Les candidats doivent postuler **pour un métier UNIQUEMENT, en PRECISANT la REFERENCE sur chaque pièce de leur dossier**

Composition des dossiers : Formulaire de candidature sous format Word suivant le modèle téléchargeable sur le site www.adrh-apave.com **OU** CV détaillé et à jour précisant la référence du poste, Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé, Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois, Copie de la carte nationale d'identité ou copie du passeport et Certificats de travail ou Etats de service pour justifier votre expérience professionnelle, Coordonnées fiables (e-mail et téléphone).

Dépôt des candidatures par voie postale à APAVE INTERNATIONAL - Concours BEAC –Coordonnatrice Businessline Conseil - Z.I Avenue Gay Lussac - 33 370 Artigues-Près-Bordeaux (France) ou de préférence par voie électronique à l'adresse dédiée au métier. **Date limite de réception le 13 juillet 2014.**

Seuls les dossiers de candidature conformes aux indications ci-dessus seront analysés. Les dossiers expédiés en plusieurs envois étalés sur plusieurs jours ne seront pas considérés.

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Il faut former nos ressources humaines. Tout pays qui ne le fait pas risque d'être hors course. On évolue dans un monde élitiste, où il ne faut pas être bon mais excellent, et peu importe que vous ayez été colonisé ou pas, que vous ayez eu à souffrir de pesanteurs de tout ordre. D'autres en ont eu aussi et les ont surmontées, et aujourd'hui, ils avancent. »

Ibrahim Boubacar Keïta, président malien, Afrique magazine, 10 juin 2014

□ « L'Afrique a certes des besoins urgents et énormes, mais par ses ressources et son potentiel, elle se veut désormais, non comme un réceptacle de l'aide, mais comme un pôle d'opportunité d'investissements et de partenariats »

Macky Sall, chef d'État sénégalais, Afrik.com, le 16 juin 2014.

□ « Notre continent ne manque pas de talents humains. Si les citoyens de l'Afrique peuvent utiliser librement tout leur talent et toute leur créativité, alors l'Afrique peut vraiment être prospère, stable et juste. »

Kofi Annan, ancien secrétaire de l'ONU, Le Soleil, 5 juin 2014

□ « L'école ne peut réduire à elle seule les inégalités dans un monde dans lequel les inégalités sociales sont croissantes. Elle les reproduit plutôt. »

Gisèle Jean, ex-directrice d'IUFM, Champ libre aux sciences sociales, L'Humanité, le 16 juin 2014

□ « Saddam Hussein avait réussi à construire une nation que les Américains ont fait exploser en 2003 par une démocratie imposée, qui a provoqué des regroupements communautaires autour de la tribu et de l'ethnie. »

Renaud Girard, journaliste et essayiste, Pourquoi ils se battent (Flammarion, 2006), Le Figaro, 13 juin 2014

VOIES NAVIGABLES

Le ministère inscrit son action dans la durée

Le ministère chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale a décidé de rompre avec la gestion au quotidien au profit d'une stratégie nationale guidant son action, avec en corollaire, l'élaboration d'un plan directeur pour le développement du secteur.



La signature du PTA (© Adiac). « Nous sommes plus que convaincus de la nécessité

Le département bénéficiera de l'appui technique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), réputé pour ses compétences en la matière. À cet effet, Gilbert Mokoki a signé, le 13 juin à Brazzaville, conjointement avec le représentant résident du Pnud, Antony Ohemeng Boamah, le plan annuel de travail (PTA) du ministère.

L'économie fluviale étant appelée à jouer un rôle important dans les années à venir, ce document fixe trois axes prioritaires : la stratégie nationale et l'élaboration d'un plan directeur pour le développement des voies navigables ; la formation des cadres du ministère à la gestion axée sur les résultats ; et l'appui à la maîtrise de

l'utilisation des outils modernes de gestion administrative par le personnel du département.

« C'est un soulagement, car ce ministère ainsi que son concept sont nouveaux ; il faut le cerner correctement. Il faut rompre avec la gestion au quotidien, il faut avoir des perspectives. C'est une bonne initiative, surtout avec l'appui technique d'un organisme comme le Pnud. C'est un grand ballon d'oxygène, quand on veut aborder une grande question de développement comme celle-là », a expliqué Gilbert Mokoki.

Ainsi, le Pnud apportera au ministère des outils de travail pour l'élaboration du plan directeur, lui permettant de répondre aux attentes. Il mettra aussi

à sa disposition des experts en la matière et se consacrera aussi à la formation des cadres et agents de l'entité.

L'économie fluviale, un secteur porteur

Actuellement, les perspectives du développement fluvial, notamment dans le nord du Congo, offrent de nouvelles opportunités de création d'emplois verts.

« Nous sommes plus que convaincus de la nécessité de favoriser le transport fluvial, qui, par son impact, répond à plusieurs enjeux d'intérêt régional, tels que le développement économique, l'aménagement du territoire, la mobilité des équipements, des biens et des personnes. L'intensification des interventions novatrices dans ce secteur permettra à terme au Congo de consolider sa position et son rôle de pays de transit », a précisé, optimiste, Antony Ohemeng Boamah. Pour mémoire, c'est en septembre 2013 que le ministère a introduit sa requête auprès du représentant-résident du Pnud au Congo, après avoir été jugé structure compétente en la matière.

Nancy France Loutoumba

CONGO-BANQUE MONDIALE

33 millions de dollars pour asseoir un système statistique fiable

Pour un coût global de 33 millions de dollars (environ 16,5 milliards FCFA), ce projet devrait permettre à l'État de produire des données, de les exploiter dans des travaux d'analyse et d'aider aussi aux prises de décision. Il est cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale (BM)

À ce sujet, le conseil d'administration du groupe de la BM a approuvé le projet, le 9 juin à Washington, en agréant un crédit de l'association internationale de développement, une de ses institutions. Le montant correspond à la contrepartie de la BM qui est de 4,8 millions de dollars (2,4 milliards FCFA). Reste la contrepartie gouvernementale (28,2 millions, environ 14,1 milliards FCFA).

Les deux partenaires vont travailler pour la mise en place d'un système statistique fiable. Selon le communiqué de la BM, ces données devraient aider les autorités du Congo à mieux évaluer la situation et les politiques publiques sur le plan économique et du développement. Selon cette même source, le directeur des opérations de la BM pour la République du Congo, saluant l'initiative, a souhaité qu'à travers ce projet, les autorités congolaises puissent mieux cibler leurs interventions, notamment dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités hommes-femmes. Ce document devrait contribuer également à optimiser la coordination entre ministères et départements ; à mieux identifier les résultats obtenus dans les grands secteurs relevant des services publics, dont l'éducation et la santé. Autres

volets de ce projet : il permettra d'attirer du personnel qualifié, de moderniser les systèmes statistiques au moyen des technologies de la communication, de rehausser la qualité des données et de renforcer leurs modes d'utilisation et de diffusion. Entre autres aspects positifs, il facilitera le développement de nouveaux produits statistiques sur les profils démographiques et les activités sociales, l'économie et les finances ainsi que les conditions de vie des ménages. Enfin, un autre son de cloche est celui du chef d'équipe du projet à la BM, qui estime que la qualité de la conception et de l'actualisation des politiques est vitale pour renforcer l'investissement privé. « La conception de politiques efficaces passe par des données statistiques précises et fiables », a-t-il souligné.

N.F.



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

PROMOTION DE LA FEMME

Les Congolaises s'inspirent de l'expérience vénézuélienne

Le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a organisé le 13 juin à la Maison de la femme de Brazzaville, en partenariat avec l'ambassade du Venezuela au Congo, une conférence-débat sur la participation des femmes vénézuéliennes à la révolution de leur pays.

La rencontre a réuni les femmes membres des partis politiques, associations, des parlementaires et bien d'autres qui étaient nombreuses à suivre l'exposé de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivarienne du Venezuela au Congo, Norma Borges, qui a bien voulu leur faire partager l'expérience de son pays. La communication a porté sur les avancées de la révolution bolivarienne en matière du genre. Selon elle, les organisations de femmes ont organisé des grandes mobilisations sociales, qui ont conduit à des changements très significatifs dans la construction d'une société plus juste, pluraliste et démocratique dans tous les domaines, surtout en matière d'égalité entre les hommes et les femmes au Venezuela. « *Aujourd'hui, la femme vénézuélienne a une grande participation dans l'échiquier politique et social. Elle a le pouvoir dans tous les niveaux de décision au sein du gouvernement, ainsi que dans la hiérarchie des partis politiques, des organisations syndicales, dans les associations professionnelles, dans les conseils communautaires et autres. La femme vénézuélienne est instruite et la révolution bolivarienne lui a permis de développer son potentiel et son leadership aux niveaux national, régio-*

nal et municipal », a expliqué Norma Borges.

La diplomate a également rappelé que la mémoire historique du Venezuela était marquée par un système de domination politique patriarcal. Mais la donne a changé dès l'arrivée au pouvoir du commandant Hugo Chavez, qui a permis que la plupart des postes publics d'État soient désormais tenus par les femmes pendant la dernière décennie.

En effet, en 2010, seul l'exécutif était dirigé par un homme, les autres postes publics étaient remis aux femmes. « *Un grand nombre de ministères, instituts et entreprises publiques étaient dirigés par des femmes. De même, la Commission électorale nationale, la Cour suprême, bref, trois des cinq pouvoirs sont dirigés par des femmes. Aujourd'hui, la proportion est la même* », a poursuivi la militante pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Le Venezuela a commencé à mettre en place les politiques en faveur des femmes à partir de 1999. La femme vénézuélienne est, a-t-elle ajouté, à l'avant-garde dans l'éducation, la santé, la culture et le sport. Elle a acquis une place dans la société et le pays dispose actuellement des lois, des institutions qu'il n'avait pas auparavant. « *Le Venezuela connaît aujourd'hui des moments phares, une transformation politique historique où les femmes qui exercent des fonctions au sein de l'administration publique sont tenues de participer activement* », a affirmé Norma Borges.

Cette communication a suscité un grand intérêt de la part des participants qui ont souhaité qu'une autre rencontre soit organisée prochainement avant les élections locales afin de permettre aux potentielles

candidates de se doter de quelques outils nécessaires.

La diplomate vénézuélienne a même promis de faire venir au Congo leur ministre en charge des questions des femmes. Présidant la rencontre, la ministre congolaise de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, s'est félicitée de l'initiative de l'ambassadeur du Venezuela consistant à l'organisation de cette journée d'échange d'expériences, qui contribue à l'exécution de l'accord-cadre de coopération signé entre les deux pays le 5 décembre 2008 à Caracas au Venezuela. Elle a également rappelé que le document de politique nationale « genre », initié en 2008 vise à offrir à leurs partenaires un cadre d'orientation de l'intégration du genre dans le processus de développement national, en vue de promouvoir l'égalité et l'équité du genre en République du Congo.

D'après elle, la thématique retenue s'inscrit dans le cadre des missions de son ministère et de ses objectifs prescrits par le président de la République. « *Le développement harmonieux de notre pays ne saurait se faire sans une prise en compte effective de la place et du rôle des femmes. Tout en vous rassurant de la disponibilité de notre département à contribuer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, dans le domaine de notre sphère d'activités. Cette conférence-débat permettra aux femmes congolaises de bénéficier de l'expérience de la République bolivarienne du Venezuela dans le domaine de la promotion de la femme et de l'intégration du genre* », s'est-elle exprimée.

Parfait Wilfried Douniama

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Près de 60.000 candidats affrontent les épreuves à partir de ce mardi

Les épreuves écrites du baccalauréat d'enseignement général se dérouleront du 17 au 20 juin sur toute l'étendue du territoire national.

Selon les statistiques de la Direction des examens et concours (DEC), 59.398 candidats dont 43.686 officiels et 15.712 libres sont inscrits cette année, contre 47.110 en 2013. Au total, 137 centres sont retenus à travers le territoire national contre 104 l'année dernière. Brazzaville avec ses 34.110 candidats dont 25.200 officiels et 8.910 libres, compte 70 centres, suivie de Pointe-Noire qui a 14.497 candidats (9.961 officiels, 4.536) pour 33 centres. Le centre de Luanda-Cabinda a, quant à lui, 35 candidats dont 32 officiels et 3 libres. Les autres départements du pays partagent les 34 centres restants. La journée du 17 juin sera consacrée à l'épreuve des mathématiques

pour toutes les séries.

Pas de téléphone portable dans les salles d'examen

Dans une circulaire adressée aux directeurs départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, inspecteurs de tous les ordres et aux chefs d'établissements, le ministre de tutelle, Hellot Matson Mampouya, leur a demandé d'informer les candidats relevant de leurs structures l'interdiction de certains appareils. Il s'agit notamment du téléphone portable, de la calculatrice programmable et autres appareils électroniques. Enfin, pour faciliter la consultation des inscriptions et des résultats des examens d'État sur internet, notamment le BAC et le BEPC, le ministère a mis à la disposition des candidats le site suivant : www.mycongoedusoft.net/home.html

Parfait Wilfried Douniama

BREVET D'ÉTUDES TECHNIQUES

Les épreuves écrites débutent ce 17 juin

Quelque 8.876 candidats affronteront à partir de ce mardi, sur l'ensemble du territoire national, les épreuves écrites du Brevet d'études techniques (BET), répartis dans 40 centres.

Contrairement à 2013, où il y avait 10.773 inscrits, l'examen a connu cette année une nette régression. L'examen du BET se déroule conjointement avec le Brevet d'enseignement professionnel (BEP), le Brevet de technicien (BT), le Brevet de technicien forestier (BTF) et le Certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

958 candidats sont inscrits au BEP contre 683 en 2013. Pour tout le pays, ils sont répartis dans 5 centres. Le BT, quant à lui cette année, ne compte que 677 candidats alors que 805 candidats étaient inscrits en 2013. Ces élèves composent dans deux centres d'examen. L'école des

Eaux et forêts de Mossendjo, dont la fin de la formation est sanctionnée par l'obtention d'un BTF, compte 46 candidats cette année contre 45 l'an dernier. L'autre examen que les élèves du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel affrontent également est le CAP. Pour cette session, 29 candidats sont en lice contre 16 l'an dernier. Les responsables de la Direction des examens et concours techniques et professionnels (DECTP) assurent que toutes les dispositions ont été prises pour que l'examen se déroule dans de bonnes conditions. Selon le programme, tous ces examens prendront fin le 20 juin. Les épreuves débuteront chaque jour à partir de 9 heures. Une note de la DECTP précise que les candidats sont priés de se munir de leurs pièces d'identité et de leurs fiches d'anonymat pour avoir accès aux salles d'examen.

Tiras Andang





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUT RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC

Revendeur agréé **acer**

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérotation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; D1; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fandera, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

acer DELL HP Microsoft APC iPad SONY Canon GoPro

SOMMET AFRICAIN DE DAKAR

Batoura Kane Niang : « Les infrastructures sont la base du développement »

La capitale sénégalaise, Dakar, a abrité, du 14 au 15 juin, le Sommet africain sur le financement des infrastructures en Afrique. Objectif : réfléchir sur les moyens de promouvoir la participation du secteur privé dans le financement et le développement des infrastructures. La rencontre a été convoquée par le chef de l'État sénégalais, Macky Sall, en sa qualité de membre du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Mme Batoura Kane Niang, dégage l'importance de cette conférence.

Les Dépêches de Brazzaville : Quels sont les enjeux du sommet de Dakar ?

Batoura Kane Niang : Le sommet de Dakar a pour objectif d'amener les partenaires publics et privés à investir pour la transformation de l'infrastructure continentale. L'engagement du secteur privé est nécessaire pour soutenir l'investissement et la mise en œuvre des grands projets d'infrastructure à dimension régionale dans les trois à cinq ans à venir. Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique dans la mise en œuvre de grands projets d'infrastructures, de donner la pleine mesure au potentiel de croissance du continent et d'accélérer la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

L.D.B : Peut-on connaître les différents grands projets que l'Afrique entend mettre en œuvre ?

B.K.N. : Ces grands projets sont au nombre de seize, parmi lesquels : la centrale hydroélectrique de Ruzizi III, en Afrique australe ; l'expansion du port de Dar es



L'ambassadrice du Sénégal au Congo, Batoura Kane Niang

Salam, en Afrique du Nord ; le projet de corridors Douala-Bangui-N'Djamena en Afrique de l'Ouest et centrale ; la ligne de transmission d'Afrique du Nord ; la signalisation et redynamisation de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako ; le renforcement des capacités du corridor Abidjan-Lagos, etc.

L.D.B : Comment ces projets ont-ils été identifiés ?

B.K.N. : Ces projets ont été identifiés par des experts en raison de leur importance stratégique, politique et économique, mais aussi sur la base des critères bien précis. Une fois mis en œuvre, ils ont le potentiel de transformer le paysage des infrastructures du continent pour que l'Afrique

puisse réaliser son potentiel économique et social. Le sommet de Dakar représente donc un moment privilégié pour les leaders africains et les investisseurs potentiels pour parler d'une même voix et aller vers la réalisation de grands projets d'avenir pour le continent.

L.D.B : Quelle est l'importance des infrastructures dans le développement de l'Afrique ?

B.K.N. : Il existe plusieurs sortes d'infrastructures : les infrastructures routières qui permettent d'interconnecter les différentes villes, régions ou localités d'un pays, les infrastructures aéroportuaires, ferroviaires, énergétiques, etc.

Les pays enclavés doivent en bénéficier pour s'interconnecter avec les autres pays africains, car l'intérêt de l'Afrique se trouve dans ce commerce interafricain.

Les infrastructures sont la base du développement. C'est la raison pour laquelle le président de la République Macky Sall, en sa qualité de président d'orientation du NEPAD, a estimé judicieux d'organiser une conférence au cours de laquelle tous les leaders africains ainsi que le secteur privé vont s'engager pour soutenir l'investissement et la mise en œuvre des grands projets fédérateurs en Afrique.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

CABINET D'AVOCATS GOMES
23, Avenue du Docteur LOEMBA B.P.542
Tél : 05 550 86 95 / 06 667 24 67
rolandbembelly@yahoo.fr
Centre - Ville, Pointe -Noire
République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Société ATOB CONGO SAU

Société Anonyme Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 F CFA
Siège social : 23, rue du Docteur LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire (République du Congo)

Maître Roland BEMBELLY, Avocat à la Cour, Docteur en droit, a conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale, suivant acte sous seing privé dressé à Pointe-Noire, enregistré à la recette des impôts du Centre-Ville, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : Société ATOB CONGO SAU ;
- Sigle : A.C. SAU ;
- Forme : Société Anonyme Unipersonnelle ;
- Objet : réalisation d'études et de travaux de maintenance, de réparation et de modernisation des équipements ;
- Durée de la société : 99 ans ;
- Immatriculation : la société a été immatriculée au Registre du Commerce Immobilier (RCCM) du Tribunal de Commerce de Pointe -Noire, sous le numéro CG/PNR/14 B 217 ;
- Dépôt légal : le 23 avril 2014 au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe -Noire, sous le numéro 14 DA 429 ;
- Administration de la société : Mr François-Xavier DE COINTET ;

Pour Avis,

Me Roland BEMBELLY
Avocat à la Cour
Docteur en Droit
Cabinet d'avocats GOMES

Avis de perte

Monsieur Mohamad Abdellatif demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport égaré en date du 20 mai 2014 au nom de Mohamad Abdellatif, de le contacter aux N° 06 950 08 08 / 05 678 00 00

CONGO-CHINE

Le président congolais salue l'essor économique de Guandzhou

Après Pékin et Shenzhen où il a visité les sociétés ZTE et Huawei, mais aussi rencontré les autorités locales, le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gusso, a entamé le dimanche 15 juin, la 3e étape de sa visite d'État en Chine dans la ville de Guandzhou, capitale de la province du Guangdong.

Dans cette province où il a salué l'essor économique des villes chinoises, le président de la République, accueilli par les autorités provinciales de Guangdong, a eu un échange avec le gouverneur, Xu Shaohua, auprès de qui il a dit être venu à Guangzhou pour prendre des contacts utiles au développement de son pays le Congo. Présentant sa province au chef de l'État congolais, le gouverneur a révélé que celle-ci est la première de Chine sur le plan démographique avec plus de 100 millions d'habitants et un PIB dépassant 1.000 milliards de dollars US. Elle est la troisième plus grande ville de Chine continentale, derrière Shanghai et Pékin et la plus riche en termes de PIB. Pour le gouverneur de Guangdong, la visite d'État de Denis Sassou N'Gusso constitue une occasion de pro-

mouvoir la coopération entre la Chine et le Congo. Car, a-t-il indiqué, la ville de Guangzhou est soucieuse de renforcer ses échanges et sa coopération avec les pays africains. « En cette année du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine, notre province va contribuer davantage au renforcement de la coopération entre nos deux pays », a déclaré Xu Shaohua qui s'est dit prêt à encourager les opérateurs économiques de sa province à investir au Congo.

Répondant à son hôte, Denis Sassou N'Gusso, qui est revenu sur ses traces cinquante ans après, a précisé que l'ouverture du consulat général du Congo dans cette ville commerciale est « un message que nous envoyons aux opérateurs économiques de cette province pour dire que nous devons travailler ensemble ». Louant les efforts de développement de la province, le président congolais a qualifié Guangdong de « province africaine de la Chine », où chaque pays africain dispose « d'un quartier général ».

« Il s'agit là d'une dimension humaine dans les relations que la Chine entretient avec l'Afrique », a insisté Denis Sassou N'Gusso.

Les Dépêches de Brazzaville

Désormais 7 vols par jour

Brazzaville Pointe-Noire

Voyagez entre Brazzaville et Pointe-Noire
toutes les deux heures, de 07h15 à 19h15

Boyeyi malamou !

*Offre soumise à conditions

31 000 FCFA TTC*
Aller/retour

16 000 FCFA TTC
aller simple

Programme des vols

Numéro de vol	Routing	Départ	Arrivée
101	BZV - PNR	07:15	08:10
103	BZV - PNR	09:15	10:10
105	BZV - PNR	11:15	12:10
107	BZV - PNR	13:15	14:10
109/451	BZV - PNR	15:15	16:10
111	BZV - PNR	17:15	18:10
113	BZV - PNR	19:15	20:10
102	PNR - BZV	07:15	08:10
104	PNR - BZV	09:15	10:10
106	PNR - BZV	11:15	12:10
109/451	PNR - BZV	13:15	14:10
101	PNR - BZV	15:15	16:10
112	PNR - BZV	17:15	18:10
114	PNR - BZV	19:15	20:10

Nous avons des départs dans les deux sens toutes les deux heures

Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt-sixième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le lundi 30 juin 2014 à 10h30, à la salle de conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Fin du mandat des Administrateurs
3. Election d'Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com).

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Samuel K. Ayim
Secrétaire Général

Lomé, le 6 Juin 2014

DÉCÈS DE DAVID MAKOUMBOU

Hilarion Dinga apporte son témoignage sur le peintre

Hilarion Dinga, le peintre congolais auprès duquel David Makoumbou, décédé le 12 juin dernier, a appris la peinture, s'est exprimé à propos de l'artiste qui a été son ami, son chauffeur, son maçon et ensuite son assistant.

David Makoumbou est entré dans l'atelier d'Hilarion Dinga lorsqu'il construisait sa maison sise au 83 de la rue Makoko. « À cette époque-là, il m'apprendra qu'il était maçon. Je lui ai dit que ça tombait bien puisque j'étais en train de construire ma maison, et il y a travaillé. Lorsque la grosse maçonnerie a été terminée, je me suis demandé ce qu'il allait faire et je lui ai donc suggéré de lui apprendre la peinture », explique Hilarion Dinga.

Entre 1974-1975, David Makoumbou apprend donc la peinture aux côtés d'Hilarion Dinga qui le forme d'abord à regarder les tableaux. « Au lieu de le former à la peinture classique, au lieu de le guider dans le sens de l'orthodoxie picturale, j'ai l'ai poussé vers une expression moderne, en lui donnant à réaliser des formes cubiques, et c'est ainsi qu'il a commencé à travailler », se souvient Hilarion Dinga. Après environ deux ans, David Makoumbou maîtrisait les formes cubiques et notamment les couleurs. Il savait rendre les ombres, la lumière, les tonalités et les volumes et était devenu l'assistant d'Hilarion Dinga. « Nous avons réalisé à l'époque de grands travaux ensemble comme la décoration du bâtiment de l'Union congolaise des

banques et également de la Banque commerciale congolaise. Lorsque j'ai constaté qu'il avait acquis une maîtrise du sujet, vers 1982-1983, je l'ai laissé voler de ses propres ailes. » Hilarion Dinga estime que David Makoumbou a réussi à trouver son propre style et ses propres thèmes autour de la vie quotidienne. « J'ai le souvenir d'un garçon consciencieux, jamais boudeur, travailleur et réfléchi, avec lequel je n'ai jamais eu de brouilles. Mais la particularité de notre amitié, c'est que j'ai contribué à son union avec cette belle femme qui est son épouse et je considère ses enfants comme les miens, y compris sur le plan artistique, car la peinture que j'ai apprise à leur père, ils en ont hérité aujourd'hui », souligne Hilarion Dinga. Marc Somville, agent artistique de Rhodes Bath-Schéba Makoumbou, fille de David Makoumbou, souligne la force d'imagination qui le caractérisait et sa faculté à transposer en formes et en couleurs sa vision sur la toile. « Il a toujours été inspiré par la vie de tous les jours des populations laborieuses. Étant occupé à la promotion de la carrière artistique de Rhodes, je regrette maintenant de ne pas encore avoir eu le temps d'également le faire mieux connaître sur le plan international. Par ses nombreux conseils et son aide technique, il s'est beaucoup dévoué à sa fille Rhodes, dont il était très fier de la maîtrise et du succès grandissant. »

Hermione Désirée Ngoma



David et Rhode Bath-Schéba Makoumbou

DÉFILÉ DE MODE

Elite Model Look tient son deuxième casting à Brazzaville



Les candidates-finalistes du défilé de mode en photo de famille

Après avoir réussi son premier casting régional, trois jours auparavant à Pointe-Noire, l'agence Elite Model Look a organisé le 14 juin, son deuxième défilé de mode à Brazzaville, à l'issue duquel sept candidates ont été présélectionnées. Le premier casting de Brazzaville, organisé avec le soutien d'Africonact, a connu un engouement particulier de la part des jeunes Brazzavilloises. Au total, 88 jeunes filles âgées de 14 à 22 ans, ont tenté leur chance de participer à ce défilé de mode organisé dans le hall du Palais des Congrès.

Devant un jury composé de trois membres, tous spécialistes de la mode, parmi lesquels mesdames Akanati, styliste-modéliste, Solange Samba Toyo et un homme, les 88 candidates d'abord présélectionnées, ont exhibé à tour de rôle leur savoir-faire. En majorité des étudiantes, ces jeunes filles ont été notées sur la base de leur démarche, de leur taille, de leur expression orale et de plusieurs autres critères techniques.

À l'issue du casting, sept candidates ont été sélectionnées. Celles-ci devront affronter les finalistes qui seront retenues à l'issue du deuxième casting de Brazzaville prévu le 28 juin. Les candidates finalistes de Brazzaville vont en contrepartie affronter, en septembre prochain, les cinq candidates retenues à Pointe-Noire, à l'occasion d'un casting national qui permettra la sélection de cinq mannequins. Celles-ci formeront une équipe nationale, pour affronter en finale africaine, à Abidjan, au mois d'octobre, les finalistes du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, pour élire un mannequin par pays. Ces trois mannequins africains quant à elles, participeront à une grande finale mondiale qui se tiendra en Chine au mois de novembre.

Rappelons que l'agence Elite Model Look est une organisation internationale de mode basée en France, vieille de plus de 70 ans. Elle organise ce concours depuis 31 ans.

Firmin Oyé

LYCÉE FRANÇAIS SAINT EXUPÉRY

ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ

aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

APPEL A LA CANDIDATURE

Le lycée Français Saint - Exupéry de Brazzaville recrute, pour le 1^{er} septembre 2014, un(e) documentaliste pour son centre de documentation et d'information.

Le poste est à temps complet.

Les candidats doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur d'un niveau licence minimum ; un master II étant l'idéal et si possible, être en capacité de faire preuve d'expériences professionnelles dans le domaine. Priorité sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme universitaire en " Sciences et technologies de l'information et de la communication " ou en " techniques de documentation ".

Les candidatures, avec CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire, attestations des employeurs précédents sont à déposer à l'attention du proviseur lycée Saint - Exupéry avenue de l'OUA Brazzaville ou à lui envoyer par mail à proviseur@lycee-saintexbrazza.org pour le vendredi 27 juin 2014, dernier délai.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront ensuite convoqués pour un entretien.

Lycee Français Saint Exupéry
LYCEE FRANÇAIS SAINT EXUPÉRY
BRAZZAVILLE - CONGO

Partenariat
conventionné
aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

APPEL A CANDIDATURE

Le lycée français Saint-Exupéry de Brazzaville recrute, à compter du 1^{er} septembre 2014, un professeur d'espagnol qui assurera 12h de cours par semaine.

Le candidat devra être en possession d'un diplôme de langue et culture hispaniques d'un niveau BAC +3 minimum.

En outre, des expériences attestées d'enseignement de l'espagnol et de séjour dans un pays hispanophone seront valorisées.

Les candidatures avec CV, lettre de motivation et attestations sont à déposer auprès de Madame l'Assistante du Proviseur lycée français Saint Exupéry Avenue de l'OUA à Brazzaville avant **le vendredi 20 juin 2014**

Les candidats pré sélectionnés seront ensuite convoqués pour des tests de niveau et un entretien individuel.

Le Proviseur

Marché de la poésie 2014

Thierry Manirambona répond au « questionnaire Pivot »

Bernard Pivot, journaliste littéraire français de renom, a laissé à la postérité un célèbre questionnaire auquel il avait coutume de soumettre les invités de son émission Bouillon de culture. Nous l'avons à peine retouché et les poètes invités au trente-deuxième Marché de la poésie ont accepté de se plier à l'exercice.

Thierry Manirambona, poète du Burundi...
Votre mot préféré ?
Espérance.



Le mot que vous détestez ?
Violence.

Le son, le bruit que vous aimez ?
Le son du piano.

Le son, le bruit que vous détestez ?
La voix humaine quand elle est trop forte, quand elle est élevée.

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?
Je n'en ai pas.

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?
Je crois que je ferai n'importe quel métier.

La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarné ?
Une hirondelle.

Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?
Tu as essayé.

Comment vous est venue l'envie d'écrire ?

En lisant les pères de la poésie africaine.
Que cherchez-vous à traduire par vos poèmes ?
L'espérance.

Votre actualité littéraire ?
Je suis en train de co-écrire un roman avec une jeune écrivaine rwandaise. Je veux également pouvoir développer mon blog qui parle de la littérature burundaise.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

Jean-Claude Awono, poète du Cameroun...



Votre mot préféré ?
Littérature.

Le mot que vous détestez ?
Je ne sais pas.

Le son, le bruit que vous aimez ?
Les oiseaux qui chantent le matin.

Le son, le bruit que vous détestez ?
Celui des dents que l'on fait crisser.

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?
Merde!

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?
Médecin.

La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarné ?
Le chat, par exemple.

Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?
Que j'étais un poète, c'est tout.

Comment vous est venue l'envie d'écrire ?
Grâce à mon professeur de français au lycée.

Que cherchez-vous à traduire par vos poèmes ?
Moi-même parce que je suis une énigme et que je ne me comprends pas. Or si je peux me comprendre, cela veut dire que je peux comprendre les autres et le monde.

Votre actualité littéraire ?
Mon dernier recueil de poésie, *Météorites*. Je prépare le prochain festival de poésie des Sept Collines qui aura lieu en décembre 2015 à Yaoundé. Enfin, je souhaiterais donner plus d'ampleur, plus de force encore au projet Ifrikya, la maison d'édition que je conduis.

Caya Makhélé, poète du Congo...

Votre mot préféré ?
Rencontre.

Le mot que vous détestez ?
Prison.

Le son, le bruit que vous aimez ?
L'écoulement de l'eau.

Le son, le bruit que vous détestez ?
Les cris de dispute.

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?
Ce doit être, « ça alors ! »

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?
Président de la République

La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarné ?
Ce serait peut-être un baobab.

Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?
J'ai échoué.

Comment vous est venue l'envie d'écrire ?
Je ne sais pas.

Que cherchez-vous à traduire par vos poèmes ?
Ce que je défends dans mon écriture, c'est la mémoire construite et en train de se construire. Quand j'édite un auteur, je lui dit : « *Nous sommes en train de bâtir un patrimoine.* » Pour moi, écrire équivaut à faire naître des mémoires qui finiront par permettre à d'autres d'avoir accès à la vie.

Votre actualité littéraire ?
Mon dernier recueil de poésie, *Traduit du pays de ma mémoire*.

Jean-Blaise Bilombo Samba, poète du Congo...

Votre mot préféré ?
Amour.

Le mot que vous détestez ?
Zombie.

Le son, le bruit que vous aimez ?
Un mouvement d'eau de source.

Le son, le bruit que vous détestez ?
Le bruit de l'avion qui décolle.

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?
Je n'en ai pas vraiment, mais mon père disait « couillon ».

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?
Footballeur.

La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarné ?
Le baobab, bien sûr !

Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?
Qu'il me pardonne tout.

Comment vous est venue l'envie d'écrire ?
Je suis fils d'instituteur.

Que cherchez-vous à traduire par vos poèmes ?
L'amour.

Votre actualité littéraire ?
J'ai un projet de recueil de mini-poèmes. Il commencera par des aphorismes et, vers la fin, les textes ressembleront à des haïkus. Le titre en sera *Ta wo*, qui signifie « dis-le » en kikongo. Tous les textes sont rédigés en français, sauf le dernier qui est en kikongo.

Michaëlla Rugwizangoga, poétesse du Rwanda...

Votre mot préféré ?
Kyrielle.

Le mot que vous détestez ?
Egoïsme.

Le son, le bruit que vous aimez ?
Le bruit de l'eau.

Le son, le bruit que vous détestez ?
Le grincement des ongles ou d'un objet sur une table.

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?
Purée!

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?
Éboueur.

La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez être réincarné ?
Un dauphin.

Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?
Tu as fait bon usage de ton talent.

Comment vous est venue l'envie d'écrire ?
L'écriture est venue par recherche d'identité.
Que cherchez-vous à traduire par vos poèmes ?
J'essaye de traduire mon histoire rwandaise, ma petite histoire dans la grande histoire.

Votre actualité littéraire ?
Mon dernier recueil de poésie, *Telling our story*. C'est une collection de poèmes de dix-neuf jeunes auteurs rwandais qui a été publiée au moment du vingtième anniversaire de la commémoration du génocide, mais c'est le fruit du travail d'une année. L'idée était d'entendre des jeunes voix et de les faire réagir par rapport aux événements que le Rwanda a connus il y a vingt ans. Nous organisons régulièrement à Kigali des rencontres poétiques autour de la poésie parlée : l'idée est de laisser les gens s'exprimer dans la langue de leur choix et de mettre l'émotion au centre de la performance, l'émotion à travers les mots.

Propos recueillis par R.-M.B.

Lopito Feijó, poète de l'Angola...

Votre mot préféré ?

Il y a beaucoup de mots : l'amour, la paix, la fraternité, l'égalité... Je ne saurais pas choisir. Tous les mots poétiques me donnent de l'inspiration.

Le mot que vous détestez ?

La trahison.

Le son, le bruit que vous aimez ?

Celui du train qui roule car, dans mon enfance, j'habitais près de la ligne de chemin de fer.

Le son, le bruit que vous détestez ?

Celui des détonations des bombes.

Votre juron, gros mot ou blasphème favori ?

Je suis un poète, je vis la réalité sociale de mon pays et de l'Afrique et je n'aime pas que les paroles utilisent ce genre de mots. Les expressions que j'aime ce sont : je t'aime mon amour, je t'aime mon frère ou ma soeur. Je n'aime pas les insultes.

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

Jamais je ne serai un ministre en Afrique car ils sont tous aux prises avec la corruption. Même dans une autre région du monde d'ailleurs, je n'accepterais pas cette fonction.

La plante, l'arbre ou l'animal dans lequel vous aimeriez



être réincarné ?

Un baobab ! Une plante africaine très majestueuse. D'ailleurs moi-même je suis un baobab.

Si Dieu existe, qu'aimeriez-vous, après votre mort, l'entendre vous dire ?

Libérez-vous !

Comment vous est venue l'envie d'écrire ?

Dans mon enfance. J'ai écrit ma première poésie à l'âge de 10 ans mais cela fait seulement 35 ans que j'écris avec la conscience poétique.

Que cherchez-vous à traduire par vos poèmes ?

Je suis un formateur de la conscience africaine, notamment de la jeunesse, je ne cherche pas à passer de message avec ma poésie. Quand je veux passer un message, j'écris un mail, je téléphone ou j'envoie un SMS.

Votre actualité littéraire ?

Je vais présenter en septembre à Lisbonne *Les souhaits d'Aminata* un recueil de poèmes érotiques dédié à une amante mais également à toutes les femmes africaines. Ce ne sont pas des poèmes d'amour stricto sensu mais des textes qui parlent de la beauté de la structure du corps de la femme africaine. En décembre, je vais présenter également au Portugal un essai de critique littéraire. Enfin, le 1er Juin 2015 pour la journée internationale de l'enfant, sortira mon premier livre de poésies pour enfants. L'ouvrage est déjà chez l'éditeur. C'est une expérience que j'ai beaucoup appréciée qui m'a été inspirée par mes conversations avec ma dernière fille qui est maintenant âgée de 18 ans. La doctrine des enfants est son titre, ce sera une collection de conversations poétiques entre un père et sa fille. Ce livre s'adresse à tous les enfants africains.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

FORMATION

Un atelier national sur le paiement pour les services environnementaux

La rencontre permettra aux participants venus aussi bien du secteur public et privé que de la société civile de partager les expériences et les informations spécifiques sur la conception et la mise en œuvre de ce mécanisme de financement.

Organisé par la coordination du Programme d'investissement pour la forêt (PIF), les travaux de l'atelier national de formation sur la thématique portant "Paiement pour les services environnementaux" (PSE) a ouvert ses portes le 16 juin au centre catholique Nganda à Kinshasa. Le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général à l'environnement et conservation de la nature, Vincent Kasongo.

L'objectif de cet atelier est de former les parties prenantes à l'utilisation du PSE dans la conception et l'élaboration des stratégies et des projets REDD+ en RDC et de proposer en outre l'utilisation du système de PSE pour le PIREDD/ MBKIS (Projet intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et Kisangani) appuyé par la Banque africaine de développement (BAD) et le PGAPF (Projet de gestion améliorée des paysages forestiers) appuyé par la Banque mondiale.

Pendant deux jours, soit du 16 au 17 juin, environ soixante-cinq participants provenant des différentes provinces d'interventions du PIF (les deux Kasai et la Province Orientale, le Bandundu, le Bas-Congo et la ville-province de Kinshasa) vont non seulement être éclairés sur le concept, les forces et faiblesses de ce mécanisme de financement mais aussi sur ses mesures d'applicabilité dans le cadre des mécanismes des projets FIP visant à améliorer la fourniture des services environnementaux indirects afin d'instaurer

une relation réciproque entre les fournisseurs de services et les utilisateurs de services.

En outre, les participants vont également formuler des propositions des actions destinées à promouvoir le PSE comme instrument utile pour la gestion des ressources naturelles dans le cadre des projets REDD+, ainsi que la recommandation d'un mécanisme d'intégration du PSE dans la conception des projets et des programmes REDD+.

Cependant, l'utilisation du PSE servira donc à deux projets du FIP dont le PIREDD/MBKIS et le PGAPF, lesquels projets ont bénéficié d'un don de 60 millions USD.

Ces deux projets vise respectivement à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à tester les nouvelles approches pour améliorer le bien-être communautaire et la gestion des forêts, ainsi que de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les zones sélectionnées du Bassin d'approvisionnement de Kinshasa.

Durant ces deux jours, les participants vont notamment assister à des exposés sur le PIF et l'intégration du PSE dans les deux projets FIP RDC ainsi que sur les défis à relever et la contribution de la Banque mondiale dans la gestion durable des ressources naturelles en Afrique.

Ils seront aussi branchés non seulement sur l'examen et l'utilisation du PSE dans le monde entier ainsi que ses enjeux, ses contraintes et ses perspectives, mais aussi sa mise en œuvre en Afrique en s'appuyant sur l'expérience du Fonds pour l'environnement mondial.

Gypsie Oïssa Tambwe

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Le suspense reste entier

Attendues avant la fin de la session parlementaire qui s'est achevée le 15 juin, la publication et l'investiture de ce gouvernement sont renvoyées à plus tard.

La session ordinaire de mars s'est clôturée le 15 juin à l'hémicycle du Palais du peuple sans que le gouvernement de cohésion nationale ne soit investi. Et pourtant, beaucoup ont parié sur la publication de ce gouvernement au courant de cette session afin de permettre son investiture, ce qui lui donnerait les coudées franches pour être opérationnel. Rien de tel ne s'est passé au grand dam du commun des Congolais qui piaffent déjà d'impatience. Faut-il encore croire à ce prochain gouvernement ? s'interroge-t-on. Selon certains, c'est une histoire à oublier lorsqu'on s'en tient au peu d'empresement qui caractérise la gestion de ce dossier plus de sept mois après la tenue des concertations nationales. Pour d'autres, il n'y a pas lieu de tout renvoyer aux calendes grecques, la formation dudit gouvernement restant toujours d'actualité. Le fait que Joseph Kabila a rappelé le principe de sa mise en œuvre lors de la dernière audience accordée aux envoyés spéciaux de la communauté internationale veut tout dire. C'est qu'il tient à ce gouvernement

qui fait partie des recommandations essentielles des concertations nationales. La patience est donc requise pour les uns et les autres quand bien même elle se fait longue. Lors de la clôture le 15 juin de la session ordinaire de mars, les présidents des deux chambres législatives n'ont été qu'évasifs sur la question, invitant leurs pairs à être en alerte maximale compte tenu des enjeux politiques de l'heure, allusion faite aux récents projets de loi du gouvernement soumis à l'adoption du Parlement portant sur les matières électorales ainsi que sur la révision de quelques dispositions de la Constitution. Une façon de préparer les esprits à la convocation imminente d'une session extraordinaire du Parlement. Entre-temps, motus et bouche cousu sur le gouvernement de cohésion nationale. Dans les cercles politiques, personne n'est au fait de la bonne information. Même les membres de la majorité considérés comme les mieux renseignés du pays ne se hasardent pas sur ce terrain. L'actuel Premier ministre lui-même ne sait pas s'il sera maintenu ou pas à son poste.

L'information est verrouillée telle que tout le monde est réduit à l'expectative. Quand est-ce que le chef de l'État qui fait là usage des pouvoirs discrétionnaires lui reconnus par la Constitution

va-t-il finalement lever le suspense ? Nul ne le sait. Qui sera le prochain Premier ministre ? Quel sera la configuration de ce gouvernement en termes d'effectifs et de répartition de quota entre opposition, majorité et société civile ? Quels seront les opposants qui vont figurer dans ce gouvernement en dehors de ceux qui se sont déjà déclarés non partants ? Des questions qui taraudent bien des esprits mais qui demeurent toujours sans réponse. Entre-temps, les ministres démissionnaires gérant les affaires courantes ont déjà perçus leurs indemnités de sortie et continuent de jouir des avantages de la prolongation de leurs mandats au nom de la continuité de l'État. Les candidats ministrables, quant à eux, n'arrêtent de se bousculer au portillon rivalisant d'ardeur avec des curriculum vitae pompeux. Des indiscretions recueillies en haut lieu font état de la révision plus d'une fois des listes transmises au chef de l'État, tant du côté de la majorité que de l'opposition dite républicaine sur fond des noms biffés obligeant les deux camps à revoir leurs copies. À cette allure, pense-t-on, la situation risque de perdurer encore davantage. Peut-être que la session extraordinaire qui s'annonce pourra constituer le délice tant attendu.

Alain Diasso

CENTRE HOSPITALIER MONKOLE

Un appel au don bénévole de sang pour sauver des vies

L'objectif de cette institution hospitalière est d'honorer et encourager toutes les personnes qui donnent leur sang pour sauver des personnes qu'ils ne connaissent pas.

Le Centre hospitalier Monkole (CHM), à travers son unité de banque de sang, a fêté avec faste la journée du 14 juin consacrée à la journée mondiale du don bénévole de sang. Plusieurs associations regroupant les donneurs bénévoles de sang se sont mobilisés, à travers une marche, pour se joindre au Centre hospitalier Monkole afin de rendre cette journée tout à fait particulière au regard du résultat produit grâce à ce geste d'amour : " Donner du sang pour sauver des vies".

Habillés en tee-shirt blanc sur lequel est inscrit le message de la journée, les membres des associations de donneurs bénévoles ont envahi le centre de formation et d'éducation sanitaire (Cefal Monkole) pour montrer la valeur combinée d'un geste qui sauve des vies.

Bien que le thème fixé par l'OMS s'intitule " Un sang sécurisé pour sauver des mères", le CHM a placé cette célébration sur le thème : " Bilan pour un travail en réseau en vue de la sécurité transfusionnelle".

Il vise donc à renforcer les liens pour un meilleur travail en réseau en faveur d'une cause commune : sauver des vies par la sécurité transfusionnelle. Un des défis relevés par cet hôpital est la transformation des donneurs familiaux en donneurs bénévoles.

Directeur de la banque de sang au CHM, Dr Adolphe Ndarabu a indiqué que cet événement est donc l'occasion pour sa structure médicale d'honorer et de remercier tous les donneurs bénévoles de sang pour la valeur inestimable du don libre et bénévole de leur sang pour sauver des vies des personnes qu'ils ne connaissent pas. « Au nom de tous les patients que vous avez sauvés et que vous allez continuer de sauver, au nom



Les membres des associations des donneurs bénévoles de sang pendant la marche

de leurs familles et des personnels soignants dont vous facilitez ainsi le travail, recevez notre profonde gratitude. Tous nos mots et gestes resteront bien pauvres pour traduire à juste titre notre reconnaissance », a-t-il déclaré aux donneurs bénévoles. Profitant de l'occasion, le Dr Adolphe Ndarabu a lancé un appel à toutes les personnes de bonne volonté en RDC et à travers le monde de donner leur sang à partir d'aujourd'hui auprès de la banque de sang la plus proche de leurs lieux de travail ou de résidence.

Au nom de tous les donneurs, le secrétaire général de l'ADBS (Association des donneurs bénévoles du sang), Benjamin Mungedi a fait savoir qu'il est de leur devoir de sensibiliser à la promotion du don bénévole de sang pour pouvoir produire du sang de qualité en quantité suffisante. « Nous, membres de l'association pour le don bénévole du sang, prenons l'engagement ferme de disponibiliser du sang de qualité en vue de permettre un accès facile et rapide aux produits sanguins et de toute nature, et ainsi prévenir tout

décès maternel lié à une hémorragie », a-t-il promis, tout en estimant que l'apport de tous est indispensable.

Après une série des exposés notamment sur l'évolution du don de sang et la consommation des produits sanguins au CHM ainsi que sur le travail en réseau dans la sécurité transfusionnelle - l'utilisation des plaquettes sanguines, cette célébration a été aussi marquée par la remise symbolique des cadeaux. Mme Georgette Oyokela a reçu un minifour pour avoir totalisé cinquante dons bénévoles de sang et M. Pascal Malokosi, une table en verre pour son 40e don. C'était aussi l'occasion pour le CHM de donner des outils de travail aux représentants des sites et de remettre des diplômes aux donneurs fidèles. Un site de prélèvement de sang a été installé au Cefa pour permettre à toute personne présente à cette cérémonie de donner volontairement son sang pour sauver des vies. C'est le cas du directeur général du CHM, Louis Inwa, ainsi que les agents du CHM, du Cefa et autres invités.

G.O.T.

COUR CONSTITUTIONNELLE

L'UDPS et alliés critiquent la procédure de désignation des trois premiers membres

Le groupe parlementaire de l'opposition stigmatise « les méthodes rétrogrades visant à corrompre le fonctionnement démocratique de la République ».

La désignation presque à l'unanimité de trois représentants du Parlement à la Cour constitutionnelle en gestation ravive le débat au sein de la classe politique. Si à la majorité, on se félicite du choix porté sur les Prs Félix Vunduawe Te Pemako et Banyaku Lwape ainsi que sur Me Corneille Wassenda estimant qu'il respecte la procédure, l'opposition, elle, a une autre lecture des faits. Le groupe parlementaire UDPS et alliés qui pilote la contestation récuse le mode de désignation de trois personnalités précitées.

Premièrement, fait-on observer, l'ordre du jour de la plénière consacrée à cette question n'a pas fait l'objet d'un traitement consensuel concernant particulièrement le choix du représentant de l'opposition. « La convocation hâtive du congrès sur une matière aussi sensible trahit des méthodes également rétrogrades visant à corrompre le fonctionnement démocratique de la République dans la perspective des échéances électorales futures », fait remarquer Fabien Mutond, premier vice-président du groupe parlemen-

taire UDPS et alliés.

Pour n'avoir pas été consulté ni de près ni de loin dans le processus de désignation des membres issus du Parlement au sein de la future Cour constitutionnelle, l'UDPS et alliés dénoncent un manque de transparence ayant caractérisé l'ensemble de la démarche. Ce groupe parlementaire dénie, par ailleurs, au Pr Félix Vunduawe (ancien directeur de cabinet du feu maréchal Mobutu et membre de l'opposition républicaine) la qualité d'opposant. Les accointances de ce dernier avec le président du Sénat qualifié dans certains milieux de « pseudo opposant » ne rassurent guère l'UDPS et alliés qui perçoivent là une manœuvre sordide du pouvoir visant à préparer un hold-up électoral. « Nous sommes dans une situation insolite où le pouvoir en place désigne son propre opposant. Vous voyez quel paradoxe ! », s'est alarmé Fabien Mutond. Ces inquiétudes sont balayées d'un revers de main par la majorité et par certains cadres de l'opposition qui estiment que la Constitution a bel et bien été respectée, les deux bureaux ayant convoqué en toute légalité la Conférence des présidents de groupes parlementaires qui a permis de dégager le consensus autour des personnalités désignées.

A.D.

DCMP

André Kimbuta s'implique dans la crise

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a réuni, le 13 juin, en son cabinet les dirigeants du Daring Club Motema Pembe (DCMP) et ceux de la dissidence de cette équipe, le CS Imana.

Le but a été de dégager des pistes de solution pour le retour de l'unité au sein de cette formation déchirée par un conflit inédit depuis plusieurs mois. Avant cette réunion, André Kimbuta qui est un ancien dirigeant sportif, avait reçu séparément les deux parties en conflit.

La réunion du 13 juin devrait donc baliser la voie pour une réconciliation de deux factions qui demeure toutefois très hypothétique.

Le gouverneur de Kinshasa a proposé des pistes de solution aux deux parties. Il s'agit premièrement de la restructuration du club qui doit passer du régime d'association sans but lucratif à celui de société commerciale, et de l'organisation du Conseil d'administration constitué des actionnaires dont la majorité prendrait la direction du club.

Par rapport à ces deux principales propositions, deux mesures transitoires ont été prises au cours de la réunion présidée par André Kimbuta.

Premièrement, les comités actuels de deux camps sont mis en veilleuse. Et deuxièmement, il a été préconisé la mise en place d'un comité provisoire



Le gouverneur de Kinshasa André Kimbuta Yangou

du club composé de onze membres, dont une personnalité neutre, et cinq délégués par camps en conflit parmi lesquels un juriste, un expert ayant la connaissance des règlements sportifs, un technicien de football et deux délégués de la commission des supporters. «Le comité provisoire est dirigé par la personnalité neutre susvisée.

Il a notamment pour missions de mettre en place une société à responsabilité limitée, de constituer le staff technique et de procéder au recrutement. La durée du mandat du comité

provisoire est de vingt et un jours», indique le document établi à cet effet. Et André Kimbuta a tenu à rappeler que les appellations Daring Faucon, Daring Club Motema Pembe et Cercle sportif Imana Matiti Mabe sont indistinctement attachés à un seul et même club. Notons que c'est une énième tentative afin de reconcilier les parties en conflit et de résoudre la crise qui paralyse cette équipe, l'une des trois grandes de la capitale de la RDC.

Martin Engimo

V. CLUB

Des matchs amicaux en vue contre Kabuscorp d'Angola et Mounana du Gabon

Les rencontres amicales contre le club angolais et la formation gabonaise entreraient dans le cadre de la préparation de la manche retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Et V.Club affrontera, le 27 juillet, Al Hilal du Soudan à Kinshasa.

V.Club pourrait livrer dans les jours à venir deux matchs amicaux internationaux respectivement contre la formation de Kabuscorp d'Angola et Mounana du Gabon, annonce le site web officiel des Dauphins Noirs de Kinshasa.

Ces deux rencontres devraient servir de préparation avant la manche retour des quarts de finale de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Notons que l'équipe de Kabuscorp compte dans ses rangs quelques joueurs congolais, entre autres, le meneur de jeu Trésor Mputu, le milieu offensif Lamy Yakini, le latéral droit Djo Issama Mpeko, le gardien de but Ley Matampi Vumi. Quant à la formation de Mounana, cette équipe s'était déjà mesurée avec V.Club en amical alors que le club gabonais était coaché par le technicien belge Luc Eymael, qui également passé par V.Club avant de se

rendre au Gabon.

Signalons aussi que le comité de coordination des Dauphins Noirs avec à sa tête le général Gabriel Amisi Tango Four a sanctionné deux joueurs suite à leur comportement indiscipliné récurrent. Il s'agit d'abord du défenseur central Thierry Kasereka qui a récemment fait un accident de circulation avec sa jeep dans laquelle on a retrouvé des bouteilles de liqueur forte.

Le deuxième joueur sanctionné est le milieu de terrain Hérilier Luvumbu Nzinga qui aurait affiché une attitude très irrespectueuse à l'égard de l'entraîneur principal du club, Florent Ibenge. Ces deux joueurs ont été écartés du groupe et priés de se trouver un autre club de leur choix, alors que V.Club va entamer après la Coupe du monde Brésil 2014 la manche retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Dauphins Noirs accueilleront, le 27 juillet, à Kinshasa, les Soudanais d'Al Hilal d'Omdurman, avant d'être reçus au Caire par les Égyptiens de Zamalek le 8 août. V.Club jouera son dernier match de la phase des poules TP Mazembe de Lubumbashi le 24 août à Kinshasa. L'on rappelle que V.Club occupe la deuxième place du groupe A à l'issue de la phase aller avec quatre points, ex aequo avec Al Hilal du Soudan, derrière le TP Mazembe de Lubumbashi (six points). Et Zamalek d'Égypte est dernier du groupe avec trois points.

M.E.

MUSIQUE

« Nzimbu project », bientôt un album

Les membres de ce projet musical, à savoir Ray Lema, Fredy Massamba, Ballou Canta et Rodrigo Viana seront en studio début août à Paris.

14 septembre 2013. Les membres du « Nzimbu project » étaient également en concert exceptionnel au New Morning en hommage à Aimé Césaire, le 12 décembre 2013.

« Nzimbu project » (Nzimbu signifie argent en kikongo) se veut un pont musical lancé entre les rives des deux Congo. Le projet musical rassemble trois générations et trois timbres de voix qui s'unissent, puisant leurs sources dans l'Afrique profonde mais également dans l'Afrique d'aujourd'hui, bien ancrée dans la réalité urbaine des grandes villes. Ainsi, apprend-on, Nzimbu propose une rencontre acoustique et émouvante entre le piano de Ray Lema, la voix de Ballou Canta, les percussions de Fredy Massamba et la guitare de Rodrigo Viana.

Le projet « Nzimbu » a été présenté pour la première fois au « Festival de la Voix » dans la Cathédrale de Calville

Tournée estivale

Avant d'entamer les travaux en studio de son nouvel album, Ray Lema se produit dans divers festivals européens organisés en été. L'artiste sera ainsi en concert le 27 juin avec trois cent cinquante enfants pour le Festival des Temps Chauds à Bourg-en-Bresse. Il livrera également quelques concerts en piano solo dans quelques villes d'Espagne (Madrid, Malaga et Barcelone). Avec son quintet Very Special New Production (VSNP), Ray Lema se produira également dans quelques villes de France, notamment au Festival de Jazz de Millau le 12 juillet prochain. VSNP est le titre du dernier album de Ray Lema composé de neuf titres inédits et



Nzimbu project rassemble trois générations d'artistes

enregistrés avec un quintet composé d'Étienne Mbappe, Nicolas Viccaro, Irving Acao et Sylvain Gontard. Le quintet, indique-t-on, est l'aboutissement d'un long travail de réflexion engagé depuis un certain temps dans la carrière musicale de Ray Lema.

Patrick Kianimi

FONDATION MWIMBA TEXAS

Le président explique le programme de son ONG au gouverneur du Bandundu

Mwimba Texas a également réservé la primeur de la présentation de sa médaille de mérite sportive et de sa ceinture à l'autorité provinciale, qui l'a reçu dans sa résidence de la capitale congolaise.

cain, célébrée chaque 16 juin, dans cette ville de la province du Bandundu. Dans ce cadre, la journée du 18 juin sera consacrée en une cérémonie de sensibilisation et de conscientisation des albinos, dans la salle la « Touraine » située dans l'enceinte de la paroisse St François de Kikwit. Alors que la journée du 19 juin est réservée au combat de catch classique précédé de la présentation de la médaille de mérite sportive de Mwimba Texas ainsi que de sa ceinture d'or. Parmi les athlètes qui vont prendre part à ces combats il y a des catcheurs de Kikwit et ceux venus de Kinshasa. L'objectif est, selon le président de la FMT, Mwimba Texas, de satisfaire la population de Kikwit, qui tient à voir de leurs propres yeux ce catcheur albinos qui a fait un nom dans le catch classique en RDC.

Le gouverneur de la province du Bandundu, Jean Kamisendu Kutuka, a reçu, le 14 juin en sa résidence de Kinshasa, le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Mwimba Texas. Leur entretien a tourné autour des journées de sensibilisation et de conscientisation des albinos que la FMT organise du 18 au 19 juin à Kikwit, dans le Bandundu.

Saluant cette initiative, l'autorité provinciale du Bandundu a rassuré cette fondation de son implication pour l'organisation des dites journées. Le gouverneur, qui séjourne dans la capitale congolaise, a instruit ses services pour l'accueil de la délégation de la FMT et la sécurisation de ces journées.

Le président du FMT, Alphonse Mwimba Makiese, a profité de cette entrevue pour présenter au gouverneur du Bandundu la médaille de mérite sportive que la Chancellerie des ordres nationaux lui a décernée ainsi que sa dernière ceinture en or obtenue à Kasangulu, dans le Bas-Congo, à l'issue du tournoi « Merci Joseph Kabila Kabange ». Le gouverneur du Bandundu, Jean Kamisengu, a, lui, exprimé sa joie pour le choix de sa province pour la conscientisation des albinos.

Un double évènement

La tournée de la ville de Kikwit permet également à la FMT de fêter son dix-septième anniversaire [la fondation a été créée le 16 juin 1997 : Ndlr] et la Journée internationale de l'enfant afri-

La FMT profitera également de ces journées pour distribuer certains produits pharmaceutiques, des chapeaux, des parasols, des savons, etc., aux albinos et autres personnes vulnérables de cette ville de Bandundu. Le souhait, pour Alphonse Makiese Mwimba, est l'implication de tous les gouverneurs de province dans ces actions de sensibilisation et de conscientisation afin d'éviter le sort que la société réserve aux albinos dans certains coins du pays. Pour le président de la FMT, cette implication du gouverneur a été rendue possible grâce aux différentes interventions de ses proches. Il s'agit particulièrement de Willy Lumbwe, qui a également souhaité organiser des combats de catch dans son terroir, Masimanimba, Daniel Naweji, un ancien manager de Mwimba Texas que ce dernier a retrouvé dans les sillages du gouverneur du Bandundu, et Jean Kuyena.

Lucien Dianzenza



V.Club de Kinshasa



COMMUNIQUE PRESSE

**Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Ordinaire**

Avis de convocation

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 18 juin 2014 à Pointe-Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège d'Allianz Congo Assurances à partir de 10h 30. L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des comptes et conventions sur l'exercice clos le 31 décembre 2013,
2. Affectation du résultat de l'exercice 2013,
3. Fixation du juste prix de l'action,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Nomination des Commissaires aux Comptes,
6. Pouvoirs pour les formalités.

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant le jour de l'Assemblée.

La documentation relative à l'Assemblée générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus.

Pour le Conseil d'Administration et P.O,

Philippe AUDOUIN
Administrateur Directeur Général

Allianz Congo Assurances
Capital de 1.000.000.000 FCFA entièrement libéré
inscrit au registre par le code CIMA et l'acte uniforme OHADA
N° : CG/PNR/12B387 / NIU : M2012110000051083

Siège social :
Résidence Gabriella B.P. 340 Pointe-Noire
Tél. : (+242) 05 601 12 00 ou 05 032 12 60
République du Congo

Bureaux commerciaux et d'exploitation :
- Pointe Noire : Résidence Gabriella BP 340
Tél : (242) 05 601 12 00 ou 05 032 12 60
- Brazzaville : Immeuble Eboula (2^{ème} étage)
Marché plateau (centre ville)
Tél. : 05 500 12 00 ou 05 012 95 54
République du Congo

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

**Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾**

• **Initiation**
• **Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique • Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel • Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Comptabilité analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



**Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131**

849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE «Alios Finance Gabon 6, 25% brut 2014- 2021» Montant global de l'opération : 10 milliards de Francs CFA



Fructifiez vos investissements

COMMUNIQUE

Alios Finance Gabon, établissement de crédit spécialisé, présent au Gabon depuis 48 ans, lance sur le marché financier de l'Afrique Centrale un emprunt obligataire d'un montant de 10 milliards de F CFA rémunéré au taux de 6,25% brut l'an.

Cette opération, d'une durée de 7 ans et qui bénéficie de la lettre de confort de la maison mère Alios Finance SA, vise à soutenir la demande de plus en plus forte de sa clientèle, notamment en matière d'accès à l'immobilier et aux équipements de grande consommation.

L'offre est composée de 1.000.000 (un million) d'obligations d'une valeur nominale de 10.000 F CFA chacune et s'adresse aux personnes physiques et morales résidentes ou non dans la zone CEMAC. La cotation des titres sera assurée par la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), et les revenus y relatifs bénéficieront du régime fiscal dérogatoire applicable aux titres cotés à la BVMAC, soit un taux d'IRCM de 5% libératoire de toute autre imposition.

Les souscriptions sont ouvertes du 02 Juin au 31 juillet 2014 auprès de BGFIBourse et des membres du syndicat de placement.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants : (241) 04 29 29 63 ou (241) 02 07 07 68 ou par email : souscriptions.bgfibourse@bgfi.com • souscription@alios-finance.com

Alios Finance, Plus proche pour aller plus loin.

Période de souscription :
02 juin au 31 juillet 2014

Prix d'émission :
10 000 FCFA

Nombre de titres :
1 000 000 obligations

Durée :
7 ans



- Syndicat de Placement :
- Groupe BGFIBank
 - La Financière SA
 - Africa Bourse



COMMERCE

Le marché aux puces ne désemplit pas

Ouvert le 7 juin à l'esplanade de l'Espace Culturel Basango Point culturel, le premier marché aux puces se tient tous les samedis et permet à tous de faire de bonnes affaires.



Des étals d'objets à vendre au marché aux puces de Pointe-Noire. Crédit photo>Adiac<

Véritable lieu de rencontres pour diverses catégories sociales issues de cultures plurielles, le marché aux puces qui s'est ouvert au marché du Plateau dans le centre-ville de Pointe-Noire, sous la houlette de la Fondation Basango Point culturel, réunit vendeurs et acheteurs, tous animés par le désir de faire de bonnes affaires. Les artisans exposent leurs produits et objets hétéroclites de poterie, vannerie, peinture, les artistes de leur côté proposent des livres, des CD, etc. Les produits alimentaires tiennent également une place de choix, tout comme les boissons locales fabriquées à base de produits naturels locaux.

Le marché aux puces est aussi un lieu d'échange entre commerçants, créateurs, designers, artisans et artistes, le tout dans une ambiance bon enfant où la convivialité et la décontraction ne sont nulle part ailleurs semblable. En outre, pour les visiteurs, c'est l'occasion propice de dénicher un objet d'art rare dans une foultitude de choses bradées. « J'ai acheté une corbeille en

liane bon marché et pourtant c'est par hasard que j'ai découvert ce marché. En effet, je suis venue acheter du pain à la boulangerie. Attirée par la foule, je me suis rapprochée des étals et c'est à ce moment que j'ai vu cette corbeille que j'ai achetée sans hésitation », raconte Josette, une couturière évoluant au quartier Grand marché de Pointe-Noire. Pour Mathieu, « l'initiative d'exposer les produits locaux bon marché est louable puisqu'elle permet de satisfaire non seulement toutes les bourses mais favorise aussi ce brassage des cultures, reflet de la vie et de la population ». Et de souhaiter que pareille entreprise soit pérennisée. Le marché aux puces est une tradition occidentale ancienne où, sur un marché ouvert et en plein air, sont vendus divers objets. Il s'agit d'un commerce de récupération. En effet sont proposés aux clients des articles d'occasion aussi divers que variés tels que mobilier, livres anciens, brocante, antiquités, vêtements...

Hervé Brice Mampouya

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

Raimi Vincent Paraiso souhaite une synergie de tous les acteurs

En rapport avec la Journée internationale de l'enfant africain qui se célèbre chaque année le 16 juin, le président de l'Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Alto) en appelle à l'action conjuguée de tous en vue d'éradiquer ce phénomène honteux

Pour le président d'Alto, Raimi Vincent Paraiso Paka Abdou, malgré quelques défaillances observées chez certaines autorités civiles, militaires et judiciaires, plusieurs initiatives sont mises en place par le gouvernement de la République visant à éradiquer définitivement la traite des enfants à Pointe-Noire en particulier et sur l'ensemble du territoire congolais en général. « À Pointe-Noire la situation des enfants s'est améliorée au cours de ces dernières années, grâce aux efforts du gouvernement et des associations qui militent pour l'amélioration des conditions des enfants. Les orienta-

tions du président de la République lors du Conseil des ministres du 12 mars 2002 sur la traite des enfants demandaient à l'ensemble des membres du gouvernement d'agir sans réserve afin d'éradiquer ce fléau qui fait honte à la République du Congo », a-t-il déclaré.

Selon lui, la célébration de cette journée mondiale doit donner de l'énergie et de la force à tous pour créer et imaginer de nouvelles stratégies pouvant permettre de combattre avec efficacité ce fléau qui dérange.

Souignons que près de 300 enfants victimes de traite à Pointe-Noire ont déjà été identifiés, dépistés, pris en charge, réinsérés ou rapatriés dans leurs pays d'origine par l'association Alto, en collaboration avec d'autres acteurs. Cette association existe depuis le 2 janvier 2006 et son président fondateur a reçu, le 19 juin 2012, au département d'État américain, le prix de distinction Héros mondial 2012 pour la lutte contre la traite de personnes.

Séverin Ibara

HINDA

Des prix pour les vingt meilleurs élèves du collège de Hinda

Composés de sacs, cahiers, bics, crayons et tenues scolaires, ces prix ont été remis aux vingt meilleurs élèves des classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e du CEG de Hinda par le président de l'Action pour le développement intégral (ADI) section Pointe-Noire, Aimé Clotaire Malonga, dans le cadre de la sortie officielle de leur bureau le 3 août 2013.

Les vingt meilleurs élèves, soit cinq de chaque classe, de la 6^e à la 3^e, ont reçu, le 6 juin, dans l'enceinte du CEG de Hinda, département du Kouilou, des prix à l'occasion de l'émulation scolaire de fin d'année 2014. Garcia Mantsoumbou, élève en classe de 4^e, a obtenu la meilleure moyenne de l'établissement : 14,98.

Le prix du premier de la 6^e a été remis à Sitou Bitassou, 13,56, alors que Surprise Louemba est le premier de la classe de 5^e avec une moyenne de 14,52, et Serge Bembi, premier de la classe de 3^e, est primé avec 12,2 de moyenne. D'après le donateur, Aimé Clotaire Malonga, le geste vise à relever le niveau intellectuel des futurs cadres du Congo. « En organisant cette émulation, l'ADI ne vise qu'un seul objectif : celui de contribuer à la formation d'une élite intellectuelle et de faire du district de Hinda un creuset des cadres de demain, car notre organisation est présente et s'exprime partout où les hommes tiennent au respect de leurs droits. Aujourd'hui, nous avons commencé par le droit à l'éducation, cher aux parents et aux



Quelques lauréats entourés d'enseignants. (© Adiac)

enfants », a-t-il indiqué. Pour ce faire, l'ADI s'est engagée à pérenniser cette action. « C'est pourquoi, nous appelons cette émulation scolaire à Hinda la première édition. Cela veut dire d'autres vont suivre. Pour les enfants qui n'ont pas été primés aujourd'hui nous leur fixons rendez-vous à la deuxième édition en 2015 ». Aimé Clotaire Malonga qui a ajouté que la date du 6 juin marque la sortie officielle du bureau qu'il préside depuis le 3 août 2013. Elle leur restera un jour mémorable. Les meilleurs enseignants de l'année Pour sa part, le directeur du collège de Hinda, Charles Mbani, a salué ce geste de l'ONG. « Nous sommes très heureux de l'action que l'ADI vient de mener au niveau de notre établissement, c'est un grand honneur à notre niveau et un réel plaisir. Nous vous remercions très reconnaissants et prions que cette action humanitaire et sociale se pérennise », s'est-il exprimé. Le direc-

teur de l'établissement a, par ailleurs, profité de cette cérémonie pour présenter les meilleurs enseignants qui se sont distingués par leur régularité durant l'année scolaire 2013-2014. Il s'agit de Symphorien Nguimbo, 99,99% de présence, Stella Nsonté, 99%, Trésor Yhol avec 98% et Nelly Pembe 95%. Invité à la cérémonie, la secrétaire générale de la communauté urbaine de Hinda, représentante du maire, Martine Niemba, a apprécié : « Le geste que vous posez aujourd'hui exprime à la fois honneur et consécration pour la petite cité urbaine de Hinda. Il témoigne en substance d'un réel partenariat entre votre institution et la communauté urbaine. En remettant les prix aux meilleurs élèves du CEG de Hinda, vous avez manifesté le bon sens qui traduit l'engagement et surtout l'intérêt que vous portez à la surmotion du système éducatif de notre pays ».

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE DE HANDBALL

L'entraîneur des Diables rouges cadettes tient à la bonne préparation de son équipe

Les Diables rouges cadettes participeront du 20 juillet au 3 août au Championnat du monde de la jeunesse qui aura lieu en Macédoine. Contacté après le tirage au sort, Michel Nkaya, l'entraîneur principal de l'équipe congolaise, sollicite auprès des autorités compétentes les moyens nécessaires pour passer les stages à l'extérieur du pays.



Michel Nkaya féminines en forme dans les

Le Congo fait partie des 23 nations qualifiées au championnat du monde de la jeunesse féminine de handball. Pour leur première participation, les Congolaises sont placées dans le groupe B, avec la Norvège, le Japon, la Russie, la Hongrie et le Paraguay.

En effet, pour tenir tête dans cette fête mondiale de la jeunesse féminine des moins de 18 ans, Michel Nkaya souhaite que les Diables rouges se préparent hors du Congo pour leur permettre de jouer des matchs amicaux de haut niveau. « Nous sommes dans un groupe dont nous ne connaissons pas bien les équipes, en dehors de la Hongrie que j'ai vu jouer depuis 2009. Pour cela je souhaite que la fédération nous mette déjà en chantier pour que nous faisons rapidement le regroupement des deux groupes notamment celui de Brazzaville et de Pointe-Noire », a-t-il indiqué.

Selon lui, la fédération peut compter sur quelques filles qui ont qualifié l'équipe lors de la CAN 2013 avant de détecter d'autres athlètes

départements pour compléter l'effectif. « Il faudrait que cette sélection soit bien faite. Pour ne pas tomber sur les mêmes erreurs. Nous souhaitons aller à la Bouenza, à Pointe-Noire, au Niari pour voir s'il y a des filles capables de défendre les couleurs de notre pays », a ajouté Michel Nkaya. Et de renchérir : « La préparation de ce genre de compétition ne se fait pas en un mois, c'est pourquoi nous souhaitons que les deux présélections, de Brazzaville et de Pointe-Noire, commencent les entraînements en même temps, et que l'équipe sorte pour effectuer des stages à l'extérieur du pays, pas à Brazzaville. Nous devons également faire des matchs types pour avoir un bon niveau lors de cette compétition. »

Michel Nkaya a encore indiqué : « Même si nous n'allons pas gagner, il faudrait que les filles aient des matchs dans les jambes pour honorer l'image du Congo et essayer de gagner contre le Japon ou la Russie. Nous devons marquer notre première participation. »

L'objectif de l'entraîneur de l'équipe des Diables rouges cadettes dans cette compétition est de préparer un groupe de filles qui grandiront et évolueront ensemble.

Ch. L.L.

MONDIAL 2014

Les fiches techniques de la première journée (groupe A)

Brésil-Croatie : 3-1 (1-1)

Buts : Neymar (29^e et 71^e sur penalty) et Oscar (90^e+1) pour le Brésil, Marcelo (contre son camp, 11^e) pour la Croatie.

Lieu : Arena Corinthians, São Paulo.

Affluence : 62 103 spectateurs.

Arbitre : Yuichi Nishimura (Japon).

Avertissements : Neymar (27^e) et Luiz Gustavo (88^e) pour le Brésil, Corluka (65^e) et Lovren (69^e) pour la Croatie.

Brésil :

Julio Cesar-Alves, Silva (cap), Luiz, Marcelo, Paulinho (Hernanes, 63^e), Gustavo-Hulk (Bernard, 68^e), Oscar, Fred, Neymar (Ramires, 88^e).

Sélectionneur : Felipe Scolari.

Croatie :

Pletikosa-Srna (cap), Corluka, Lovren, Vrsaljko-Modric, Kovacic (Brozovic, 61^e), Ratkic-Perisic, Jelavic (Rebic, 78^e), Olic.

Sélectionneur : Niko Kovac.

Mexique-Cameroun : 1-0 (0-0)

But : Oribe Peralta (61^e) pour le Mexique.

Lieu : Arena das Dunas, Natale.

Affluence : 39 216 spectateurs.

Arbitre : Wilmar Roldan (Colombie).

Avertissements : Moreno (57^e) pour le Mexique, Nounkeu (77^e) pour le Cameroun.

Mexique :

Ochoa-Aguilar, Rodriguez, Marquez (cap), Moreno, Layun-Herrera (Salcido, 90^e+2), Vasquez, Guardado (Fabian, 69^e), Peralta (Hernandez, 74^e), Giovanni.

Sélectionneur : Miguel Herrera.

Cameroun :

Itandje-Djeugoué (Nkounkeu, 46^e), Chedjou, Nkoulou, Assou-Ekotto-Song (Webo, 79^e), Enoh, Mbia-Moukandjo, Eto'o (cap), Choupo-Moting.

Sélectionneur : Volker Flinke.

Classement :

1) Brésil, 3 points (+2) ; 2) Mexique, 3 pts (+1) ; 3) Cameroun, 0 pt ; 4) Croatie, 0 pt.

C.D.

Le Mexique dompte de pâles Lions du Cameroun (groupe A)

Après s'être, comme à leur habitude, distingués par des histoires de primes et une grève le jour du départ pour le Brésil, les Lions Indomptables ont perdu leur match face à des Mexicains supérieurs (0-1).

Pour espérer une qualification au second tour, les Lions devront battre la Croatie lors du prochain match, puis faire un bon résultat contre le Brésil. Le Cameroun peut réaliser cet exploit à condition de mettre autant d'entraînement sur le terrain que lors des revendications financières...

Depuis douze ans, et une victoire sur l'Arabie saoudite (1-0), le Cameroun court toujours derrière un succès en Coupe du monde. À l'époque, le buteur s'appelait Samuel Eto'o et, alors qu'il portait le maillot de Majorque, apportait sa fraîcheur et son enthousiasme au football africain et mondial.

Eto'o, un joueur de classe mondiale devenu leader syndical

Las, la situation a changé : le triple Ballon d'or africain s'est mué en diva doublée d'un statut de leader syndical : c'est ainsi lui qui a mené la fronde, à la

veille du départ des Lions pour le Brésil, provoquant l'ire d'une grande partie des supporters camerounais.

Des buts injustement refusés à Giovanni et Choupo-Moting...

Les joueurs ont obtenu gain de cause, mais n'ont malheureusement pas montré la même fougue et détermination sur le pré. Sous la pluie battante de Natale, la Tricolore ouvre rapidement le score, mais le but de Giovanni Dos Santos est annulé pour un hors-jeu inexistant (11^e). Même sentence pour Éric Choupo-Moting, qui avait trompé Ochoa à la 16^e.

...qui alimentent la polémique sur le niveau des arbitres

Avant la pause, l'arbitre colombien refusait un second but au Mexique, pour un hors-jeu tout aussi imaginaire sur la tête du malheureux Giovanni (30^e). De quoi souffler sur les braises de la polémique quant au niveau des arbitres, née lors du match d'ouverture. Eto'o frôle le poteau, Peralta fait le boulot

Si Samuel Eto'o touche le poteau à la 21^e, au sortir d'un joli numéro d'Assou Ekotto, les Lions ont souffert. Et peinent dès l'entame du deuxième acte, à l'image de cette action Giovanni-Peralta, qui met Itandje à l'ouvrage (48^e). Assou-Ekotto répond sur coup de pied arrêté, de peu à côté... mais la domination mexicaine se concrétise sur un tir de Giovanni repoussé dans la course de Peralta. Le remplaçant de Chicharito marque le but de la victoire à la 61^e. Assou-Ekotto, seul Lion à la hauteur de l'événement, Song et Eto'o décevants

Dans les derniers instants, sur un centre du très bon, mais bien seul, Assou-Ekotto, Moukandjo place une tête captée par Ochoa (90^e+1). Le Mexique rejoint donc le Brésil en tête du groupe A et le Cameroun se met d'ores et déjà dans une situation délicate.

Camille Delourme

DIABLES ROUGES/FOOTBALL

37 joueurs sont présélectionnés contre le Rwanda

Le Congo recevra le Rwanda le 20 juillet au Complexe sportif de Pointe-Noire avant d'effectuer le déplacement de Kigali le 3 août. Pour ce faire, trente-sept joueurs sont présélectionnés par Claude Le Roy en vue de préparer la double confrontation contre le Rwanda, comptant pour le dernier tour des préliminaires de la Coupe d'Afrique des nations de football.

Le vainqueur de cette confrontation intégrera le groupe A des éliminatoires dans lequel se trouvent le Nigeria,

tenant du titre, l'Afrique du Sud et le Soudan. Pour le match contre le Rwanda, le sélectionneur Claude Le Roy a reconduit les mêmes joueurs qui ont éliminé la Namibie à Pointe-Noire lors du premier tour, faisant également appel à d'autres joueurs qui n'étaient pas au premier regroupement. Chez les locaux, Hermann Preston Lakolo de l'AC Léopards, fait son retour en sélection. Deux joueurs de Nathalys de Pointe-Noire sont aussi convoqués notamment Noël Mokouka Siang, ancien pensionnaire du Centre national de formation de football et Faites Prévu Kaya Makosso. Au niveau des

joueurs évoluant à l'étranger, le sélectionneur multiplie des stratégies pour séduire des nouveaux joueurs à jouer pour le compte de leur pays d'origine. Sur la liste figurent Thievy Bifouma, Dominique Malonga, Brice Samba, Steven Nzongi et Steven Mouyokolo.

L'ossature de l'équipe est dominée par les joueurs de l'athlétic club Léopards qui réalisent des performances de qualité dans la phase de poules de la Coupe africaine de la confédération.

Liste des joueurs présélectionnés

01-Hardy Alain Samarange Binguila

(Diables noirs)

02-Edgo Lorry Nisday Nkolo (Diables noirs)

03-Sylvère Ganvoula Mboussy (Patronage Sainte-Anne)

04-Chansel Massa Mouyikola (AC Léopards de Dolisie)

05-Preston Hermann Lakolo (AC Léopards de Dolisie)

06-Junior Makiessé Mouzita (AC Léopards de Dolisie)

07-Césair Dolid Silvey Gandzé (AC Léopards de Dolisie)

08-Rudy Guelord Bhebey Ndey (AC Léopards de Dolisie)

09-Dimitri Davy Bississi Magnokélé

(AC Léopards de Dolisie)

10-Boris Tilton Moubhio Nguounga (AC Léopards de Dolisie)

11-Sagesse Babelé (AC Léopards de Dolisie)

12-Jusly Boukama Kaya (Recreativo do Libolo/ Angola)

13-Francis Nganga (Charleroi)

14-Doré Ferobory (Botev Plovdiv)

15-Igor Nganga (FC Aarau)

16-Christoffer Henri Mafoumbi (RC Lens)

17-Ladislas Petro Mayer Douniama (Guingamp)

18-Prince Alban Oniangué (Reims)

19-Maël Franck Lepicier (Anvers)

20-Fabrice Nguessi Ondama (WAC)

21-Franci Litsingi (FK Teplice)

22-Noël Mokouka Siang (FC Nathalys)

23-Mamuic Grace Miguel Itoua (FC Kondzo)

24-Pavhel Ndzila (Etoile du Congo)

25-Junior Amour Loussoukou Ngouala (ACNFF)

26-Faites Prévu Kaya Makosso (FC Nathalys)

27-Thievy Guivany Bifouma Koulossa (West Bromwich Albion)

28-Steven Nzongi (Stoke City)

29-Jordan Massengo (Vannes OC)

30-Christopher Maboulou (Chateauroux)

31-Brice Samba (Olympique de Marseille)

32-Arnold Bouka Moutou (SCO Angers)

33-Francis Christ Malonga Ntsayi (Victoria Guimaraes)

34-Delvin Chanel Ndinga (Olympiakos FC)

35-Steven Mouyokolo (Celtic Glasgow)

36-Tony Baudry Marvin (Amiens SC)

37-Dominique Malonga (Real Murcie)

James Golden Eloué



Les Diables rouges à l'entraînement